

CATALOGUE DES RETOURS D'EXPÉRIENCES

économies
Les trophées
d'eau Lauréats 2021

La FNCCR anime le Club des économies d'eau, un groupe d'échange et de partage des bonnes pratiques pour diminuer les prélèvements sur la ressource

Table des matières

ÉDITO.....	3
LES ACTIONS LAURÉATES – TROPHÉES DES ÉCONOMIES D’EAU 2021.....	5
L’INFORMATION, LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION DES USAGERS.....	5
I) La politique d’économie d’eau du SAGE Nappes Profondes de Gironde.....	5
II) La politique de réduction des prélèvements des Eaux de Beaufort.....	8
III) Les ambassadeurs de l’eau – Programme ECODO.....	11
LES OUTILS TECHNIQUES VISANT À LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS.....	14
I) Projet MAC Eau - Distribution de 80 000 kits hydro-économiques et suivi des consommations.....	14
II) Dispositifs TEMPO et MOBIL’EAU.....	17
LES ACTIONS DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS EN PÉRIODE DE STRESS HYDRIQUE.....	20
Déploiement d’une solution d’arrosage intelligent sur la Ville de Saint-Quentin (Aisne).....	20
LES ACTIONS PROSPECTIVES OU INNOVANTES POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS.....	23
Programme ASTUCES (Accompagnement Sociétal et Technique des Usagers à la réduction des Consommations d’Eau des usagers du SIAO).....	23
LES MENTIONS SPÉCIALES DU JURY.....	27
I) Les économies d’eau en milieu scolaire.....	27
II) Les économies d’eau au CHU de Poitiers.....	30
III) Campagne « L’ eau et moi : je la bois sans me priver, je l’utilise sans la gaspiller ! ».....	33
MENTIONS HONORABLES.....	37
L’INFORMATION, LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION DES USAGERS.....	38
I) La sensibilisation aux économies d’eau et la fourniture de matériel pour les professionnels de l’hôtellerie.....	38
II) La Charte Ecodo Bricolage.....	41
III) La Maison de l’Eau mobile.....	43
IV) « Economisons l’eau, chaque goutte compte ! ».....	46
V) Campagne « Ensemble, préservons la ressource ».....	49
LES OUTILS TECHNIQUES VISANT À LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS.....	51
I) La Méthode d’Irrigation Raisonnée (MIR).....	51
II) Alerte fuite - Immeubles.....	53
III) Solution Onsen de gestion des eaux de renouvellement des piscines.....	56
IV) Inciter aux économies d’eau : Application Mobile, Téléréleve et campagne de communication.....	58
LES ACTIONS OU PROSPECTIVES INNOVANTES POUR LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS.....	61
I) Étude sur les profils de consommation d’eau des abonnés du Bassin Rennais.....	61
II) Accès à l’eau pour tous sur un poste de comptage conforme.....	64

Éditorial

La seconde séquence des assises de l'eau « Changement climatique et ressource en eau : comment les territoires, les écosystèmes et l'ensemble des acteurs vont ils s'adapter ? » a notamment fixé aux services publics d'eau potable l'objectif de réduire de 10% sur 5 ans et 25% sur 15 ans leurs prélèvements d'eau. À cet effet, ils disposent de plusieurs leviers directs avec l'amélioration de la gestion patrimoniale, la diminution des volumes « d'eau de service », etc. et indirects avec tout particulièrement **l'incitation de leurs abonnés et usagers aux économies d'eau**. Afin de faciliter et d'encourager ces actions, le Ministère de la Transition écologique a décidé de lancer le « **club des bonnes pratiques d'économies d'eau et de tarification** » que j'ai l'honneur de présider et en a confié l'animation à la FNCCR.



Il a pour objectif de recueillir des retours d'expériences mises en œuvre pour favoriser les économies d'eau auprès des usagers domestiques, mais aussi dans les établissements collectifs et les collectivités elles-mêmes. En parallèle, le Club étudie également les outils tarifaires pouvant inciter aux réductions de consommations sous l'angle de leur efficacité en la matière mais aussi de leur incidence sociale et sur l'équilibre économique des services publics d'eau et d'assainissement (chargé de l'entretien de son réseau).

Dans ce cadre, les « **Trophées d'économies d'eau** » visent à identifier, valoriser et récompenser des initiatives réussies et inspirantes mises en œuvre par des collectivités, des associations, des entreprises, des gestionnaires de bâtiments, etc. dans leur territoire afin de promouvoir et de faciliter leur reproduction partout en France.

Le jury était composé de 7 représentants d'organismes participant au Comité de pilotage du Club d'économies d'eau :

- **Amélie Coantic** - Direction de l'eau et de la biodiversité au sein du ministère de la Transition écologique ;
- **Hervé Paul** - FNCCR et Président du Club d'économies d'eau ;
- **Christophe Jurado** - IdealCO ;
- **Marillys Mace** - CIEAU (co-animatrice du GT1 du Club d'économies d'eau) ;
- **Patrick Eisenbeis** - SMEGREG (co-animateur du GT2 du Club d'économies d'eau) ;
- **Simon Godefroy** - CITEXIA (co-animateur du GT3 du Club d'économies d'eau) ;
- **Tristan Mathieu** - FP2E (co-animateur du GT3 du Club d'économies d'eau).

Sur les 45 candidatures reçues, le jury a récompensé 8 actions et a décerné 3 mentions spéciales dans les catégories suivantes :

- L'information, la communication et la sensibilisation des usagers ;
- Les outils techniques visant à la réduction des consommations ;
- Les actions de réduction des consommations en période de stress hydrique ;
- Les actions prospectives ou innovantes pour réduire les consommations ;

et qui font l'objet de ce « catalogue ».

J'ai eu le plaisir de remettre ces trophées en présence d'Amélie Coantic, sous-directrice de l'eau et des ressources minérales au ministère de la Transition écologique le 5 mai 2021 lors de la conférence du Club des économies d'eau au Carrefour des gestions locales de l'Eau.

Je tiens à féliciter une nouvelle fois les lauréats et remercier chaleureusement tous les candidats qui ont proposé des actions, qui n'ont malheureusement pu être toutes retenues malgré leur grande qualité. Et je vous donne rendez-vous en 2022 pour une nouvelle édition !

Hervé Paul,

Président du Club des Bonnes pratiques d'économies d'eau
et de tarification

Vice-président de la FNCCR délégué à l'eau

Vice-président de la métropole Nice Côte d'Azur

Maire de Saint-Martin-du-Var

L'INFORMATION, LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION DES USAGERS

I) La politique d'économie d'eau du SAGE nappes profondes de Gironde

Porteur de l'action

Syndicat mixte d'étude et de gestion
de la ressource en eau
du département de la Gironde



<https://www.smegreg.org>

En quoi consiste le dispositif ?

La politique d'économies d'eau du SAGE nappes profondes de Gironde est un ensemble d'actions pour sensibiliser les usagers à la nécessité de préserver les nappes profondes de la région. Cela regroupe :

- Des campagnes de communication à destination du grand public.
- Un site internet dédié aux économies d'eau : www.jeconomiseleau.org.
- Un dispositif d'information et de conseils personnalisés : les Espaces Info Économies d'Eau.
- Un programme d'actions pédagogiques en milieu scolaire : « L'Eau, un enjeu majeur ! ».

Quels en sont les principaux atouts ?

Les différentes actions du SMEGREG agissent en interaction : les campagnes de communication, à destination de tous les publics, sont déployées partout dans le département et renvoient vers le site internet www.jeconomiseleau.org.

On retrouve sur ce site Internet des conseils pour les économies d'eau pour tous les acteurs : les particuliers, les collectivités et les professionnels, avec de nombreuses thématiques abordées. Du côté des consommations domestiques, les actions proposées concernent : la réduction des fuites, les robinetteries et équipements électroménagers, l'entretien des espaces extérieurs, la récupération d'eau de pluie, les principaux égo-gestes, etc. Pour les collectivités, des conseils sont disponibles pour la gestion des espaces verts, le nettoyage de la voirie ou encore l'amélioration des rendements de réseaux. Enfin, pour les professionnels, de nombreux retours d'expériences permettent d'envisager des actions au cas par cas.

LES ACTIONS LAURÉATES 2021

Catégorie « Information, communication et sensibilisation des usagers »



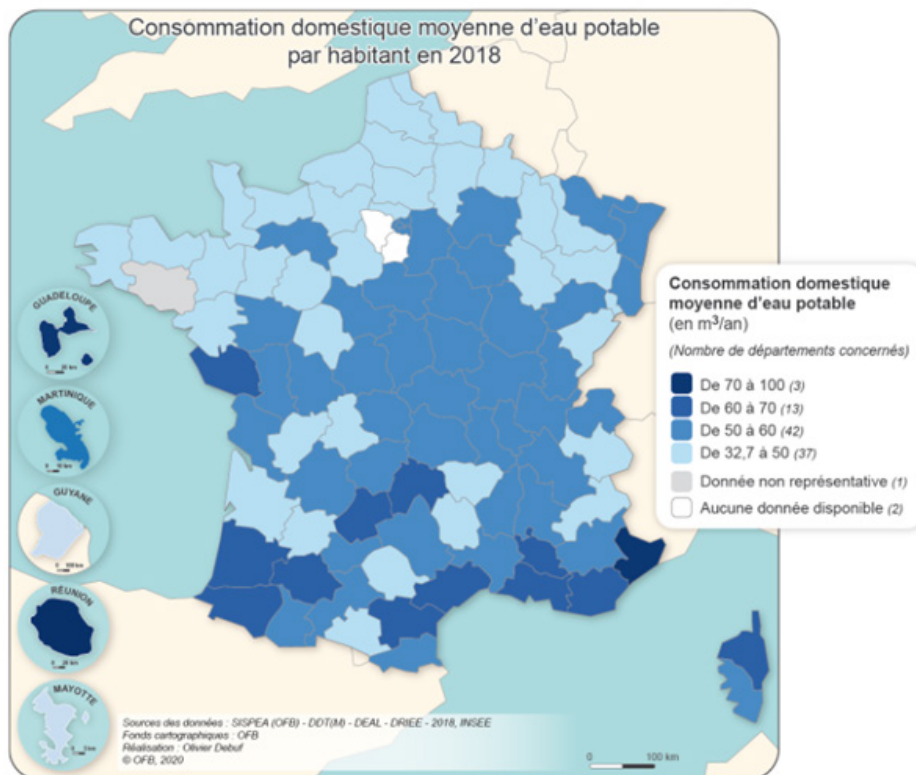
Affiches des campagnes de communication du SMEGREG

En complément de ces outils d'informations, le dispositif de sensibilisation Espace Info Économies d'Eau (EIEE) permet une prise en charge personnalisée des particuliers sur demande, par rendez-vous, par courriel ou par téléphone. Les EIEE sont également mis en place à travers des stands tenus lors des événements comme des foires ou des manifestations locales. Cet outil, mis à disposition des collectivités qui souhaitent sensibiliser leur population, est géré par 5 associations qui agissent en commun pour informer le grand public sur l'importance de préserver les ressources en eau du territoire.

Enfin, le dispositif pédagogique « *L'eau, un enjeu majeur pour le département de la Gironde* », lancé en 2005 en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale complète les actions précédentes en visant une sensibilisation des futurs usagers sur le long-terme. L'objectif : tous les élèves girondins doivent avoir été sensibilisés au moins une fois aux problématiques du SAGE pendant leurs parcours en école élémentaire et au collège. Des interventions d'associations habilitées par l'Éducation Nationale ont lieu sur une demi-journée ou une journée entière. Elles sont soutenues par des crédits publics pour limiter les coûts des établissements (qui s'élèvent à moins de 1,50 € par élève) et touchent déjà plus de 12 000 élèves par an.

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

Les efforts de sensibilisation du SMEGREG, couplés aux politiques de réduction des pertes et à la mise en place de dispositifs hydro-économiques, ont enrayé la hausse continue des prélèvements en eau sur le territoire depuis les années 1960. Malgré une croissance démographique importante dans le département (plus de 250 000 nouveaux habitants depuis 2003), les prélèvements pour l'alimentation en eau potable se sont stabilisés à 120 millions de m³ par an, ce qui en fait le territoire aux consommations les plus faibles par habitant du sud-ouest, avec des ordres de grandeur similaires aux territoires du nord de la France (moins de 50 m³ / hab / an).



Carte d'identité de l'action

Porteur : SMEGREG - <https://www.smegreg.org>

Dates : Action mise en place depuis 2003.

Moyens humains : 25% d'un ETP

Partenaires : Agence de l'eau Adour Garonne - Région Nouvelle-Aquitaine

Budget : 150 000 euros par an depuis 2005 (30 000 euros communication / 90 000 euros EEIE / 30 000 euros « L'eau un enjeu majeur »)

Résultats : Diminution de la consommation moyenne par habitant de 17% entre 2003 et 2018.

II) La politique de réduction des prélèvements des Eaux de Beaufort

Porteur de l'action

Syndicat mixte Les Eaux de Beaufort



www.eaux-beaufort.com

<https://www.eaux-beaufort.fr>

La politique de réduction des prélèvements des Eaux de Beaufort a été récompensée pour la qualité des efforts menés sur un territoire de 61 500 habitants dépendant de trois ruisseaux, Le Bief Jean, le Méleuc et le Landal pour ses besoins en eau. L'initiative a été sélectionnée dans la catégorie « Information, communication et sensibilisation de l'utilisateur », mais également dans « Les outils techniques visant à la réduction des consommations » et pour « Les actions de réduction des consommations en période de stress hydrique ».

En quoi consiste le dispositif ?

Pour répondre aux longues et fréquentes sécheresses que subit le territoire, avec les risques de coupures d'eau associés, le syndicat des Eaux de Beaufort a mis en place une palette d'actions pour réduire les consommations des usagers. On distingue trois axes de travail :

- Repérer les fuites chez les consommateurs à partir des enquêtes de fuites sur le réseau public.
- Accompagner le grand public aux économies d'eau.
- Avertir les populations en période de stress hydrique.

Quels en sont les principaux atouts ?

La détection des fuites chez les consommateurs découle d'un travail de réduction des pertes sur le réseau public depuis 2010, avec pour objectif un rendement brut de 89%. Avec une sectorisation poussée (10 km / secteur en moyenne), le niveau de détection des fuites est passé à quelques centaines, voire quelques dizaines de litres par heure, ce qui permet aujourd'hui de détecter les fuites après compteurs. De nouveaux sous-secteurs sont créés tous les ans et des coupures d'eau par secteurs ont lieu certaines nuits pour optimiser les écoutes. Pour faciliter les détections, les habitants d'un secteur peuvent aussi être incités à minimiser leur consommation de nuit par SMS, mail ou téléphone. Ces efforts sont un exemple de la relation possible entre travail sur le patrimoine et réduction des consommations de l'utilisateur. En complément, deux relevés annuels permettent de limiter à 6 mois la durée maximum des fuites après compteur.

Le Syndicat développe aussi une communication préventive sur deux axes : réduire l'assèchement des sols et préserver les ressources en eau potable. Les outils de communication vont de la campagne classique (affichage, presse, réseaux sociaux, etc.) à des éléments plus originaux comme « Les Jeux de Beaufort ». Parmi les mesures qui permettent de marquer les esprits, on retrouve :

- Des panneaux mobiles pour la sensibilisation aux économies d'eau, qui sont disposés dans plusieurs collectivités et lors d'événements de la région.

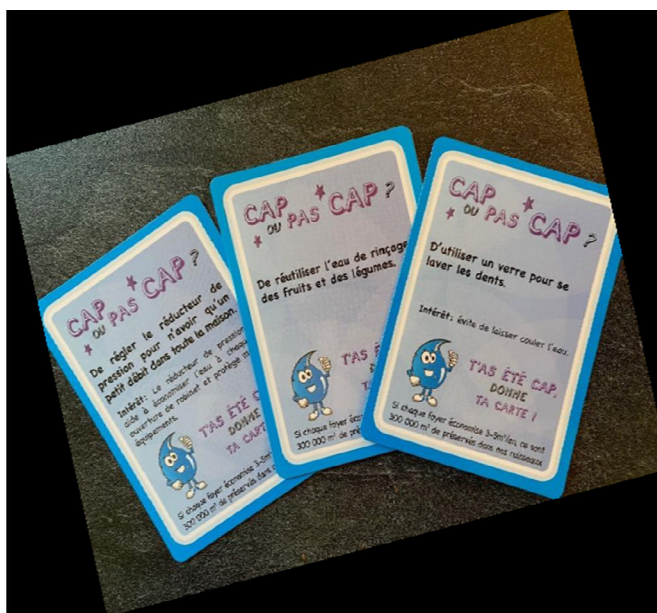
LES ACTIONS LAURÉATES 2021

Catégorie « Information, communication et sensibilisation des usagers »

- Les sabliers de douche en tant qu'outil permettant une forte diminution des consommations « faciles à réduire ».
- Des interventions dans les écoles avec la distribution d'un jeu « Cap ou pas Cap » consacré aux économies d'eau et de graines de fleurs hautes pour maintenir l'humidité au sol en remplacement des pelouses.
- Des bilans hydrauliques avec les communes et les plus gros consommateurs, notamment pour le secteur touristique (campings, domaines, etc.).



Sablier de douche distribué au public



Jeu Cap ou pas Cap valorisant les écogestes de l'utilisateur

Enfin, en période de stress hydrique, les panneaux lumineux des communes et la presse affichent des gestes simples d'économies d'eau. Des alertes ciblées (SMS, mail, téléphone) sont envoyées aux usagers dans les secteurs les plus critiques.



Message de sensibilisation en période de stress hydrique

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

La détection de fuites après compteurs a permis en 2019 et 2020 d'économiser 7 000 m³ sur la ressource, en complément des réductions de fuites sur le réseau. Pour les dispositifs de sensibilisation du grand public, le nombre de sollicitations et d'interventions augmente chaque année, et les sabliers de douche et les sachets de graines font remonter de réels sentiments de prise de conscience chez les individus. Aujourd'hui, la consommation moyenne sur le territoire du Syndicat s'élève à 45 m³ par an et par habitant, avec une campagne lancée pour atteindre l'ambitieux objectif de 19 m³ par an et par habitant, soit 52 litres par jour.

Ce dispositif d'information et de sensibilisation régulière des usagers a également montré toute sa pertinence lors de situations ponctuelles de stress hydrique. Par exemple, le 16 février 2021 une importante casse de canalisations a généré des manques d'eau pour 8 700 foyers ; ceux-ci ont été informés en temps réel de l'avancement des travaux et de nombreuses remontées de satisfaction ont été adressées aux communes. L'expérience pourra ainsi être renouvelée dans le cas de fortes sécheresses afin de diminuer la pression sur la ressource.

Carte d'identité de l'action

Porteur : Syndicat mixte Les Eaux de Beaufort - <https://www.eaux-beaufort.fr>

Dates : De 2013 à 2023.

Moyens humains : 850 heures de travail pour le volet éducatif.

Partenaires : Les délégués, c'est-à-dire les institutions locales, le SAGE, Veolia Eau et les écoles.

Budget : 10 000 euros pour le volet éducatif.

Résultats : 7 000 m³ économisés sur les fuites (2019 et 2020) ; consommation moyenne par habitant de 45 m³ en 2019.

III) Les Ambassadeurs de l'eau – Programme ECODO

Porteur de l'action

Collectivité Eau du Bassin Rennais



<https://www.eauidubassinrennais.fr>

Le jury a récompensé la mise en place des Ambassadeurs de l'eau par la collectivité Eau du Bassin Rennais pour ses actions de sensibilisation du grand public. Eau du Bassin Rennais a également obtenu une mention honorable pour son action Charte ECODO bricolage (voir ci-après).

En quoi consiste le dispositif ?

Après un premier test avec deux services civiques en 2018 et 2019, Eau du Bassin Rennais a recruté deux agents en CDD en avril 2020, qui ont pour mission de sensibiliser le grand public à la rareté de la ressource en eau et d'apporter des conseils pour économiser l'eau potable. Cela passe par :

- Des animations avec des partenaires (Rennes Métropole, bailleurs sociaux, entreprises, hôpitaux, associations...).
- Du porte-à-porte ciblé auprès de zones d'habitation avec distribution gratuite de mousseurs, de plaquettes informatives et un suivi des consommations auprès d'un échantillon de foyers volontaires.
- Des rendez-vous avec des abonnés ayant de fortes consommations ou des difficultés de paiement des factures.
- Des distributions de kits d'économies d'eau en mairie avec des points d'information.
- Des vidéos (notamment durant la crise sanitaire) pour conseiller les usagers à distance sur le matériel et son installation.



Quels en sont les principaux atouts ?

Le projet a pour objectif de sensibiliser et équiper en matériel hydro-économe 5 000 foyers par an, dans un territoire avec une forte pression démographique (+ 100 000 habitants attendus d'ici à 2035, soit une augmentation de la population de 20%), qui va engendrer une hausse des besoins en eau de plus de 5 millions de m³ par an.

La sensibilisation de l'utilisateur s'effectue à l'aide de plaquettes informatives claires qui rassemblent les principaux éléments pour inciter l'individu à engager des efforts pour diminuer ses consommations : principaux postes de consommations, économies possibles sur la ressource, économies financières qui en découlent, ou encore les principaux dispositifs hydro-économes et la réduction des consommations qu'ils permettent.

LA RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS DANS UN FOYER

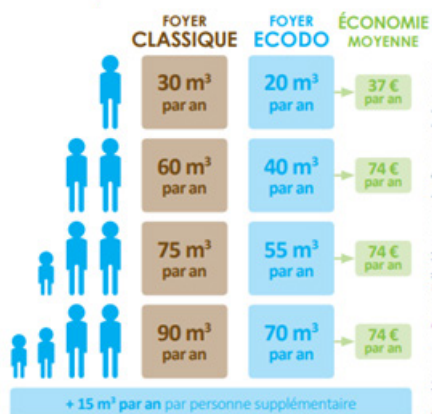
Source : Or-eau



1% EAU DE BOISSON
6% DIVERS
6% CUISINE
6% JARDIN
10% VAISSELLE
12% LESSIVE
20% CHASSE D'EAU
39% SALLE DE BAIN

LE RÉFÉRENTIEL DE CONSOMMATION PAR FOYER SUR LE BASSIN RENNAIS

Source : enquête Collectivité Eau du Bassin Rennais 2017



QUELQUES DISPOSITIFS D'ÉCONOMIE D'EAU

Retrouvez le logo ci-contre en magasin, il vous indiquera les produits permettant de diminuer votre consommation d'eau.

LA CHASSE D'EAU 3 / 6 L

La quantité d'eau adéquate est utilisée en fonction des besoins.

50 à 62 % d'économie

De 20 à 60 € le mécanisme



LE MOUSSEUR OU AÉRATEUR

Disposé sur un robinet de cuisine (6,5 L/min) ou de salle de bain (4,5 L/min), il diminue le débit de l'eau.

50 à 70 % d'économie

De 2 à 7 €



LE RÉDUCTEUR DE DÉBIT 8 L/min

Placé entre le robinet et le flexible de douche, il diminue le débit de l'eau sans altérer le confort d'utilisation.

25 à 50 % d'économie

De 5 à 12 €



LA DOUCHETTE ÉCONOME 8 L/min

Elle diminue le débit de l'eau tout en maintenant un confort optimal.

25 à 50 % d'économie

De 15 à 50 €



LE MITIGEUR THERMOSTATIQUE

Il permet de maintenir une température constante dans la douche et de la régler très facilement.

20 à 30 % d'économie d'eau chaude, 50 % avec une butée

De 50 à 200 €



LE MITIGEUR

Il simplifie le réglage de la température de l'eau et s'adapte au besoin.

De 50 à 160 €



LE SABLIER DE DOUCHE

Il s'écoule sur une durée de 5 minutes et permet de limiter le temps passé sous la douche.

De 5 à 10 €



L'ÉCO-SAC

Placé dans le réservoir des toilettes de 9 ou 12 L, il réduit le volume d'eau évacué lors de chaque chasse d'eau.

25 à 50 % d'économie

De 2 à 10 €



Pour installer ces dispositifs, consultez nos vidéos sur yimeo.com/ecocollectivite.

L'initiative des Ambassadeurs de l'eau s'inscrit comme un des piliers du programme ECODO d'Eau du Bassin Rennais, qui comporte également :

- Un travail sur la production d'eau potable (rendement des usines, travaux de renouvellement des adductions).

- Des actions sur les réseaux de distribution et notamment la prévention des fuites.
- Un large programme de sensibilisation avec, en plus des Ambassadeurs, un accompagnement au diagnostic des bâtiments communaux, une charte ECODO (voir « Mentions honorables ») pour le matériel hydro-économe dans les magasins de bricolage ou encore des actions de sensibilisation en milieu scolaire.
- Un fonds d'aide à l'investissement est également mis en place pour soutenir la réalisation de travaux par les communes et professionnels.

À travers cette récompense, le jury valorise donc également la complémentarité des actions d'EBR pour diminuer les consommations en eau sur le territoire. La collectivité a d'ailleurs été distinguée par l'ADEME comme une des 30 collectivités pilotes en ce qui concerne l'adaptation au changement climatique pour son programme ECODO.

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact du dispositif des Ambassadeurs de l'eau, les actions de sensibilisation des usagers étant de surcroît difficilement mesurables d'une année sur l'autre, sans dispositif de télérélevé. Toutefois, on peut noter qu'en deux missions de 6 mois, les deux jeunes en services civiques avaient déjà rencontrés près de 4 000 personnes en 2018 et 2019, avec un accueil très favorable de la population. Comme évoqué plus haut, le suivi (en cours) des foyers touchés, volontaires, permettra de mesurer l'impact de ce dispositif sur les consommations des individus.

Par ailleurs, malgré la hausse des prélèvements sur le territoire d'Eau du Bassin Rennais, du fait de la hausse du nombre d'abonnés, le programme de sensibilisation ECODO ainsi que les travaux sur le rendement des réseaux semblent porter leurs fruits, puisqu'on observe effectivement une baisse des consommations par habitant depuis 2015. La consommation moyenne par abonné est en effet passée de 109 m³ à 106,9 m³ en 2019 ce qui représente plus de 400 000 m³ économisés sur la ressource. L'objectif d'EBR est maintenant d'accentuer cette diminution des consommations individuelles pour compenser l'augmentation de la population et garantir l'accès à l'eau potable pour tous ses habitants dans les prochaines années.

Carte d'identité de l'action

Porteur : Collectivité Eau du Bassin Rennais - <https://www.eaudubassinrennais.fr>

Dates : De 2018 à 2023.

Moyens humains : 2 ETP + 20% du poste de la responsable de la cellule économies d'eau.

Partenaires : Rennes Métropole, bailleurs sociaux, communes CDAS, délégataires.

Budget : 129 000 euros (2 postes d'ambassadeurs) et 75 000 euros (matériel hydro-économe) sur 3 ans.

Résultats : 4 000 personnes rencontrées en 12 mois (objectif pour 2020 - 2023 : 5 000 par an).

LES OUTILS TECHNIQUES VISANT À LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS

I) Projet MAC Eau - Distribution de 80 000 kits hydro-économes et suivi des consommations

Porteur de l'action

Syndicat mixte d'étude et de gestion
de la ressource en eau
du département de la Gironde



Le SMEGREG, a été également récompensé pour ses actions de sensibilisation auprès des usagers.

En quoi consiste le dispositif ?

La distribution des kits hydro-économes et le projet MAC Eau ont été pilotés par le département de la Gironde et financé par l'Union européenne à travers le programme Life+.

Ce sont 80 000 kits hydro-économes composés de deux mousseurs et d'un réducteur de débit pour la douche qui ont été distribués gratuitement aux Girondins dans près de 60 000 logements. En échange, les abonnés s'engageaient à remplir une fiche de description de leur foyer, fournir leur facture d'eau et autorisaient le SMEGREG à récupérer leur consommation d'eau auprès du service d'eau potable pour analyse. La distribution a été menée à l'échelle des communes, ECPI et syndicats d'eau potable après une campagne de communication du département de la Gironde.



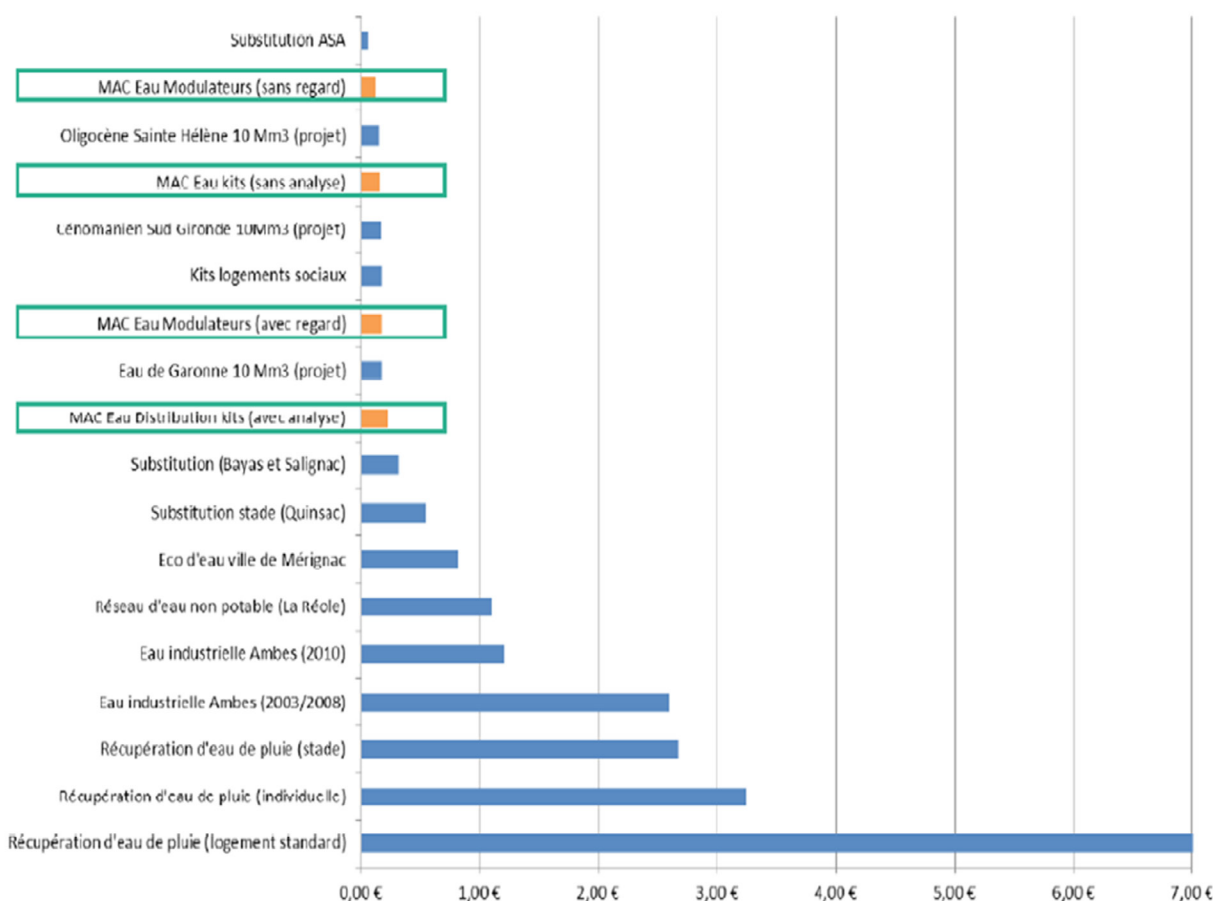
Kit hydro-économe « MAC Eau » distribué aux usagers

Par la suite, une analyse statistique a permis de mesurer les évolutions de consommations des usagers après distribution du kit, en prenant en compte leurs consommations annuelles.

Quels en sont les principaux atouts ?

Le jury a apprécié l'ampleur des efforts entrepris, avec une distribution des kits auprès de nombreux usagers, ce qui a été permis par les financements de l'UE, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de la région Nouvelle-Aquitaine.

Le nombre de foyers touchés a ensuite ouvert la possibilité de mener une analyse statistique fiable de l'efficacité des kits hydro-économes dans les foyers. En l'occurrence, elle a conclu à une baisse de consommation moyenne de 12% après obtention du kit. Cette analyse a ensuite été rapportée au coût de la distribution, 550 000 euros, pour évaluer le coût du m³ économisé par rapport à d'autres dispositifs tels les récupérateurs d'eau de pluie. Le graphique ci-dessous montre ainsi que la distribution de kits hydro-économes est une des actions les plus efficaces du point de vue technico-économique :



Coût par m3 des principaux dispositifs d'économies d'eau du projet MAC Eau et des initiatives portées par le SMEGREG ces dernières années

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

La baisse des consommations des foyers après obtention d'un kit étant de 12% sur l'année, soit 10 à 15 m³. La distribution a donc permis de diminuer d'environ 700 000 m³ les prélèvements annuels sur les nappes profondes de Gironde, pour un coût de 0,80 euro par m³ économisés ; de quoi inspirer de nombreuses collectivités à engager des efforts dans ce sens !

Carte d'identité de l'action

Porteur : SMEGREG - <https://www.smegreg.org>

Dates : De 2013 à 2017.

Moyens humains : un CDD (3 ans) + temps partiel d'un agent du SMEGREG.

Partenaires : Département de la Gironde, ville de Mérignac, SIAEP du Blayais, UE (programme Life +), Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine.

Budget : 764 000 euros, dont 550 000 euros hors analyse statistique (50% UE, 15% Agence AG, 30% autres partenaires).

Résultats : Distribution de 80 000 kits pour 60 000 foyers et réduction de 12% des consommations par ménage soit 700 000 m³ économisés sur le territoire.

II) Dispositifs TEMPO et MOBIL'EAU

Porteur de l'action

Eau du Grand Lyon



<https://agence.eaudugrandlyon.com>

L'entreprise Eau du Grand Lyon est double lauréate, récompensée pour les dispositifs « TEMPO » et « MOBIL'EAU », visant à la réduction des prélèvements en eau, mais également à la diminution des volumes non comptés. Les capteurs TEMPO ont ainsi été récompensés dans la catégorie « Les outils techniques visant à la réduction des consommations », tandis que les valises Mobil'Eau ont été récompensées dans la catégorie « Actions ou prospectives innovantes ».

En quoi consiste ces dispositifs ?

Dispositif TEMPO :

La Métropole de Lyon, qui comportait un parc de plus de 11 000 bouches de lavage pour le nettoyage de la voirie, a cherché à partir de 2015 à rationaliser leur usage. Le volume puisé était auparavant estimé, avec souvent des consommations réelles très élevées et peu justifiées.

De ce fait, les actions mises en place ont été :

- La suppression de plus de la moitié des bouches de lavage et le renouvellement d'une partie des équipements restants dès 2015, pour diminuer le risque de fuite et éviter les usages inutiles.
- La mise en place de capteurs « TEMPO » sur les bouches de lavage restantes en 2016, qui détectent les utilisations, l'horaire d'utilisation et le temps d'ouverture des bouches. Le volume prélevé est ainsi comptabilisé grâce à ces capteurs, puis remonté via le réseau de communication du télélevé de la métropole.



Bouche de lavage équipée d'un capteur TEMPO

Dispositif MOBIL'EAU :

Eau du Grand Lyon a également souhaité rationaliser l'usage de l'eau pour les chantiers. En effet, les branchements temporaires sur les poteaux incendies pour les chantiers représentent des consommations de plusieurs dizaines de milliers de m³ chaque année. S'il existait parfois des compteurs de chantiers, ils étaient souvent mal installés ou non utilisés. Dès lors, une nouvelle solution a été imaginée :

- Les valises Mobil'eau ont été créées et déployées sur le territoire de la métropole. Ces valises, équipées d'une batterie, d'un compteur télérelevé et d'une puce GPS, permettent de reprendre la main sur les usages de l'eau par le secteur du BTP et de comptabiliser correctement les volumes de chantier.
- Ces valises permettent de sensibiliser les entreprises du BTP à leurs consommations d'eau : facturation au réel, relevé quotidien, prise d'abonnement, etc. cela évite les consommations abusives ou les oublis de fermeture des poteaux incendies.



Photos d'une valise Mobil'Eau fermée et d'une valise Mobil'Eau en usage (ouverte pour démonstration)

Quels en sont les principaux atouts ?

Le jury a apprécié ces deux initiatives car elles permettent de réfléchir à une approche différente pour la diminution des prélèvements sur la ressource en eau, en travaillant à la prise en compte de tous les secteurs de consommations dans les volumes relevés et en maîtrisant les consommations de secteurs auparavant peu encadrées.

Ces dispositifs sont également faciles à reproduire pour de nombreux usages, outre le nettoyage de la voirie et les chantiers. Eau du Grand Lyon a d'ailleurs déjà réutilisé ces dispositifs pour d'autres actions, en mettant ainsi en place des valises Mobil'Eau dans les squats et bidonvilles. Les squats donnent en effet souvent lieu à des installations et des branchements en eau non conformes, ce qui crée des risques de fuites et qualité d'eau. Des branchements ont donc été réalisés par la Métropole en y ajoutant des valises Mobil'Eau au besoin pour remplacer d'anciennes dérivations clandestines et surtout déterminer les besoins spécifiques des populations en termes d'accès à l'eau.

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

Des premiers résultats sont disponibles pour les deux initiatives. Du côté des valises Mobil'Eau, ce sont 500 valises qui ont été déployées dès 2015, et près de 800 en 2020. S'il est difficile de mesurer une réduction des consommations en eau pour les usagers du secteur du BTP, on sait déjà que ce sont aux alentours de 70 000 m³ qui sont comptabilisés chaque année grâce au dispositif.

Pour les bouches de lavage, le changement des pratiques, la réduction du nombre de bouches et le dispositif TEMPO ont permis une forte réduction des volumes prélevés. Le volume d'eau utilisé pour le nettoyage de la voirie a ainsi été divisé par 10 entre 2000 et 2020, en passant de 1 000 000 de m³/an à moins de 100 000 m³/an.

Carte d'identité de l'action

Porteur : Eau du Grand Lyon - <https://agence.eaudugrandlyon.com>

Dates : De 2015 à 2017 (TEMPO) - De 2015 à aujourd'hui (Mobil'Eau).

Moyens humains : Un technicien informant les entreprises et un technicien en charge de la maintenance (Mobil'Eau) ; plusieurs techniciens pour le déploiement des capteurs (TEMPO).

Partenaires : Entreprises Birdz et Bayard (capteurs TEMPO).

Résultats : Volume d'eau pour le nettoyage de la voirie divisé par 10 ; 800 valises en circulation en 2020 et 70 000 m³ comptabilisés.

LES ACTIONS DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS EN PÉRIODE DE STRESS HYDRIQUE

Déploiement d'une solution d'arrosage intelligent sur la Ville de Saint-Quentin

Porteur de l'action

EGM & Saint-Quentin (Aisne)



<https://www.saint-quentin.fr>



<https://www.egm.io/stellio>

Dans la catégorie « Les actions de réduction temporaires des consommations en période de stress hydrique », le jury a récompensé le dispositif d'arrosage intelligent mis en place sur le stade de Saint-Quentin, par la collectivité et l'entreprise EGM.



Arrosage automatique du stade de Saint-Quentin

En quoi consiste le dispositif ?

Le système consiste en un pilotage à distance et une harmonisation des différentes opérations de maintenance des terrains de sport, avec une remontée d'information et un dialogue entre tous les équipements mis en place, à savoir :

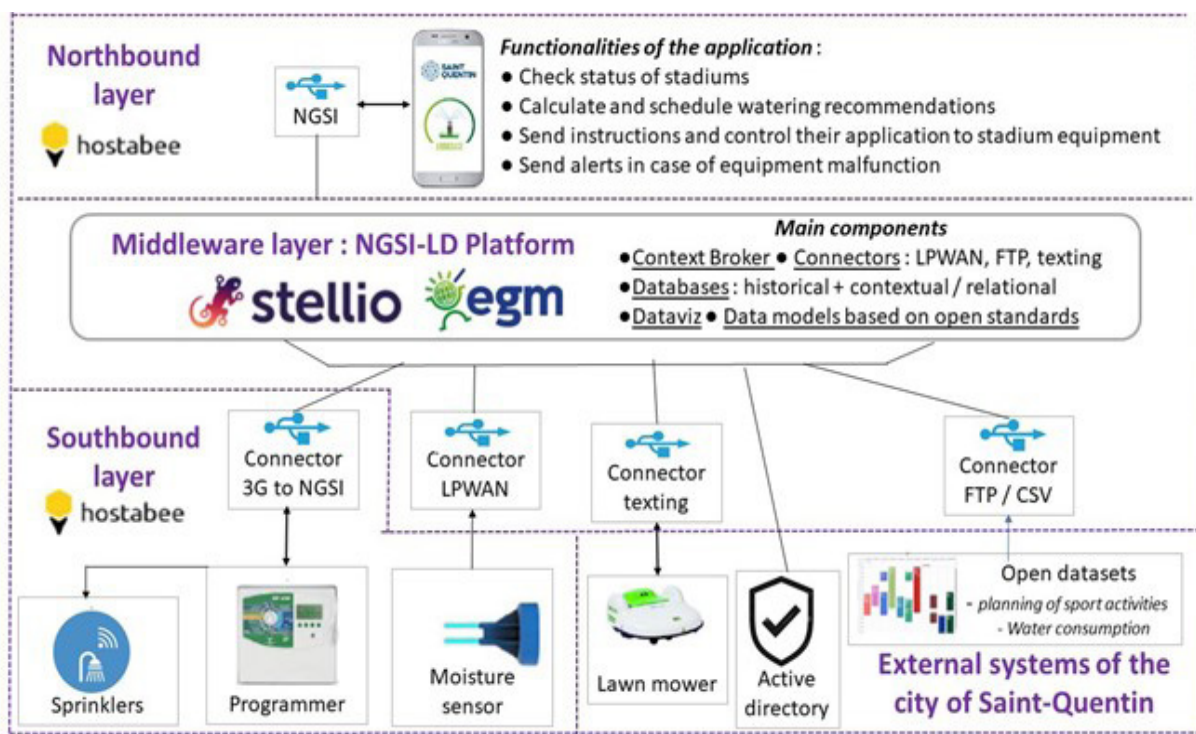
- Des capteurs de mesure du taux d'humidité du sol.
- Des robots de tonte.
- Un système d'irrigation avec buses d'arrosage et programmeurs.
- Des logiciels de gestion de l'occupation des terrains et de gestion des compteurs d'eau.

LES ACTIONS LAURÉATES 2021

Catégorie « Les actions de réduction des consommations en période de stress hydrique »

Tous ces équipements nécessitent :

- La fourniture d'une application d'aide à la décision pour planifier et optimiser les opérations d'arrosage sur les terrains de sport.
- L'évolution du système d'irrigation pour le rendre communicant.
- L'organisation des interactions avec les robots de tonte de la collectivité.
- Le déploiement d'une plateforme numérique assurant les fonctions d'envoi, de transmission, de stockage, d'intégration et de visualisation des données (sur des standards ouverts, afin d'assurer l'interopérabilité entre les différents systèmes).



Quels en sont les principaux atouts ?

Le dispositif rentre dans la stratégie de la ville de Saint-Quentin de mettre les technologies numériques au service d'objectifs de développement durable et de réduction des coûts des services publics.

La gestion des opérations d'entretien du stade est en effet un enjeu stratégique, car :

- La consommation d'eau peut être considérablement réduite en la dosant en fonction des besoins réels et en supprimant la tendance au sur-arrosage des sols.
- Les opérations d'entretien peuvent être grandement simplifiées et réduites au strict minimum grâce à un système autonome et à distance.

LES ACTIONS LAURÉATES 2021

Catégorie « Les actions de réduction des consommations en période de stress hydrique »



Cette action cumule donc des atouts pour l'adaptation au changement climatique et la réduction des consommations en eau, mais permet dans le même temps de dégager du temps de travail des agents d'entretien pour d'autres postes. Parmi les autres avantages, on peut également citer l'amélioration de la qualité de la pelouse du fait de l'optimisation de l'irrigation, la réduction des besoins d'apport en engrais du fait de l'amélioration générale du gazon, ou encore la limitation des déplacements et interventions du personnel sur site.

Le calcul de l'irrigation optimale dépend de plusieurs paramètres. Ainsi, sont pris en compte, pour l'eau :

- Le taux d'humidité réel du sol sur chacune des parcelles délimitées.
- Le calcul de l'évapotranspiration potentielle et l'application d'un seuil de référence pour le taux d'humidité du sol variant selon sa composition.

Et pour l'horaire d'arrosage :

- La détermination des créneaux dépend de l'occupation des terrains de sport (via le renseignement de la plateforme numérique dédiée).
- Cela dépend également des prévisions météo à court terme par l'utilisation d'une source de données publiques.

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

Le projet ayant démarré en octobre 2020, les premiers résultats sont en cours d'analyse. L'objectif est une réduction de 30% de la consommation d'eau des équipements sportifs ; l'atteinte de ce chiffre doit tenir compte d'une évaluation sur plusieurs années pour considérer les variabilités de la météo d'une année sur l'autre.

Si la solution a pour l'instant été déployée sur 3 sites, l'objectif serait d'atteindre le plein déploiement sur les autres terrains de sport de la ville, 9 au total. Il pourrait également s'agir d'une solution en partie reproductible pour les parterres de fleurs équipés d'un système d'arrosage.

Carte d'identité de l'action

Porteur : EGM <https://www.egm.io/stellio> et Ville de Saint-Quentin <https://www.saint-quentin.fr>

Dates : Lancé en octobre 2020 pour 2 ans, avec extension possible de 2 ans supplémentaires.

Moyens humains : Équipes des sociétés EGM, Hostabee et Faubourg Numérique.

Partenaires : Entreprises EGM et Hostabee.

Résultats: Objectif à terme de réduction des consommations de la ville de Saint-Quentin de 30%.

LES ACTIONS PROSPECTIVES OU INNOVANTES POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS

Programme **ASTUCES (Accompagnement Sociétal et Technique des Usagers à la réduction des Consommation d'Eau des usagers du SIAO)**

Porteur de l'action

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Carbon blanc (SIAO)



Dans la catégorie « Les actions ou prospectives innovantes pour la réduction des consommations », le SIAO Carbon Blanc a été récompensé pour l'intégralité de son programme ASTUCES visant à la réduction des prélèvements sur les nappes de l'Eocène, en Gironde.

En quoi consiste le dispositif ?

Le SIAO est un territoire de gestion hydraulique qui recoupe 3 territoires administratifs et 10 communes, pour une superficie de 120 km² et une population de 60 000 habitants. L'eau est produite à partir des 7 forages dans les nappes de l'Eocène, mais les pratiques sont jugées très éloignées des objectifs du SAGE nappes profondes de Gironde. Ces nappes subissent une importante baisse des réserves en eau du fait de l'intense exploitation pour l'agglomération bordelaise et tout le département.

Le SIAO Carbon Blanc, en collaboration avec le LyRE, Centre de Recherche et Innovation de SUEZ, a donc mis en place un programme pour faire de la thématique de l'eau un enjeu de territoire pour les habitants et engager des économies d'eau. Ce programme, lauréat de l'appel à projet innovation « Villes et territoires intelligents pour l'eau » lancé en 2017, a été mené de janvier 2019 à juin 2020. Il se décompose en plusieurs axes de sensibilisation de l'utilisateur :

- Une communication classique à l'aide de flyers distribués à l'ensemble des foyers pour présenter le projet.
- Une stratégie nudge : des stickers de douches « château d'eau » envoyés par courrier ; des pommeaux de douche hydro-économiques « intelligents » et des stickers de robinets « l'eau est précieuse ».
- Un défi collectif : le Défi de l'eau, avec la participation de 65 familles à qui a été envoyée par la suite une synthèse des résultats de leurs efforts de réduction des consommations.
- Une application SUEZ On Connect Coach couplée au service de télérelève des compteurs d'eau, dont le lien a été envoyé à 4 410 usagers pour leur permettre d'accéder à un bilan détaillé de leur consommation d'eau en fonction des différents usages, avec une comparaison de ménages ayant le même profil et un focus sur la consommation d'eau chaude et d'énergie associée.

Quels en sont les principaux atouts ?

Le retour détaillé des analyses permet de plus de fournir une information complète aux usagers, en détaillant aux individus leur profil et les principaux déterminants de leur consommation. La méthode développée pour créer les profils de consommation intègre plusieurs éléments, notamment la segmentation des clients en fonction de leur habitude de consommation (ex : la semaine ou le weekend) et de leur niveau de consommation. Cette analyse permet ainsi de dégager la consommation des habitants pour chaque heure de la semaine, qui est calculée en pourcentage de la consommation hebdomadaire. Il est ensuite possible de dégager des similitudes pour rassembler les usagers en 4 groupes généraux :

- Groupe 1 : foyers à faible consommation, marqués par des variations saisonnières.
- Groupe 2 : foyers à faible consommation, plutôt stables.
- Groupe 3 : foyers à forte consommation, marqués par de fortes variations tout au long de l'année.
- Groupe 4 : foyers à forte consommation, plutôt stables.



Figure 14 : Consommation des 4 profils obtenus

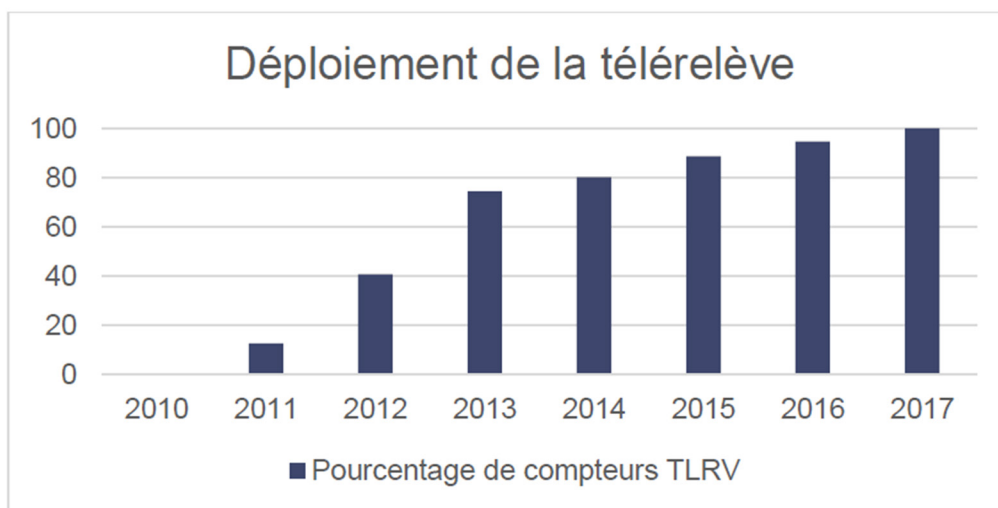
A partir de ces éléments et en recoupant ces profils avec les données sociologiques existantes, il a été possible de dégager 6 profils de consommations et de hiérarchiser les usagers à sensibiliser en priorité.

LES ACTIONS LAURÉATES 2021

Catégorie « Les actions prospectives ou innovantes pour réduire les consommations »



Il faut aussi souligner le besoin et l'intérêt de coupler les efforts de communication et de sensibilisation aux services de la télérelève, ce qui permet aux usagers de prendre plus facilement connaissance des résultats de leurs efforts, à l'aide notamment de l'application dédiée. Cette initiative est facilitée par le rôle de pilote qu'a eu le SIAO dans la télérelève, avec un déploiement précoce dès 2011 et 100% des abonnés équipés dès 2017 (plus de 29 000 compteurs déployés), ce qui en fait un des territoires les mieux équipés de France.



Pourcentage de compteurs déployés en TLRV par année sur le territoire de SIAO Carbon Blanc

Source : Rapport final ASTUCES, mars 2021

Ainsi, le projet permet de poursuivre plusieurs sous-objectifs :

- L'accroissement des connaissances sur les usages et les facteurs qui influent sur la consommation.
- Une information plus pertinente auprès des usagers sur les enjeux locaux de l'eau.
- La création de solutions adaptées aux profils d'usagers et la mise à disposition de ces solutions au niveau individuel et territorial ;
- L'évaluation de l'efficacité de chacune des actions mises en œuvre.

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

Le projet ASTUCES a pu confirmer l'intérêt du compteur d'eau télérelevé comme médiateur entre la ressource en eau et l'utilisateur, avec la possibilité de comprendre plus facilement les déterminants de la consommation en eau et d'ajuster les efforts de sensibilisation en prenant en compte ces éléments. Par ailleurs, les dispositifs de télérelève ont permis l'envoi de 5 952 alertes fuites aux usagers par SMS à J+5 en 2019. Il est clair que le compteur télérelevé doit être complété par d'autres dispositifs, mais il permet déjà des économies réelles sur la ressource et une meilleure compréhension des facteurs de consommation.

LES ACTIONS LAURÉATES 2021

Catégorie « Les actions prospectives ou innovantes pour réduire les consommations »



De plus, on dénombre 315 usagers ayant reçu la plaquette didactique et 350 ayant souscrit à l'application On Connect Coach, ainsi que 65 familles ayant participé aux Défi de l'Eau. S'il est difficile d'estimer l'efficacité de ces dispositifs de sensibilisation, avec le nombre réduit de participants et l'impact de la pandémie, qui a stoppé net le déploiement des solutions imaginées dans les ateliers, il est clair que ces dispositifs favorisent l'émergence d'une sensibilité des usagers aux économies d'eau et à la rareté de la ressource sur le territoire de la Gironde.

Carte d'identité de l'action

Porteur : Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Carbon Blanc (SIAO)

Dates : Janvier 2019 - Juin 2020.

Moyens humains : Deux sociologues et une data scientist du Lyre mobilisés, ainsi que deux prestataires (un spécialiste en participation citoyenne et un graphiste) et une alternante pour la communication du projet. Implication de la directrice du SIAO également.

Partenaires : Collaboration SIAO Carbon Blanc et LyRE SUEZ.

Résultats : Intérêt du compteur télérelevé pour analyser les usages et profils de consommations en plus de la détection des fuites. Sensibilisation de 315 usagers par la plaquette, 350 usagers par l'application et 65 familles par le défi de l'eau.

LES MENTIONS SPÉCIALES DU JURY

I) Les économies d'eau en milieu scolaire

Porteur de l'action

Collège la Chênevière des Arbres



<https://clg-lachenevieredesarbres-ancy-le-franc.eclat-bfc.fr>

Les actions du Collège la Chênevière des Arbres ont été récompensées par une mention spéciale du jury pour l'intégralité des efforts pour la réduction des consommations du bâtiment et la sensibilisation du public scolaire.



En quoi consiste le dispositif ?

Le collège a engagé divers efforts pour réduire ses consommations. Cela se concrétise par :

- Un travail sur les équipements des bâtiments (robinetteries du collège et des logements de fonction, cuves de récupération d'eau de pluie).
- Une sensibilisation des élèves en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA).

Quels en sont les principaux atouts ?

Un travail d'ensemble a été engagé en 2019 pour minimiser les consommations des bâtiments sans perte de confort pour les usagers. Ainsi, l'ensemble des robinets du collège (hors cuisine et plonge) et des logements de fonction ont été équipés de régulateurs de jets. Les robinets poussoirs des toilettes des élèves ont par ailleurs été réglés pour des durées d'ouverture courtes. Les toilettes disposant d'un réservoir ont été équipées de plaquettes pour réduire les contenances du réservoir et les douches ont été équipées de douchettes auto-régulées.

Dans le même temps, 4 cuves de récupération d'eau de pluie de 1 000 litres chacune ont été installées pour permettre l'arrosage des espaces verts et du potager. Une cuve supplémentaire permet de récupérer l'eau potable non bue à la cantine, qui est utilisée pour les travaux et pour abreuver les poules du collège.



Cuves de récupération des eaux de toitures des abris à vélo et poulailler



Cuve de récupération des eaux de cantine

Les compteurs d'eau sont également relevés chaque mois et avant les vacances scolaires.

Il est important de souligner la cohérence globale de l'action, d'autant plus que ces efforts sur les équipements des bâtiments du collège sont doublés d'une sensibilisation des élèves, pour qui des sorties sont organisées avec le SMBVA. Elles ont pour but de faire prendre conscience aux plus jeunes de l'importance de la faune et de la flore présentes dans les rivières et de l'importance de l'eau. Parallèlement, les élèves sont également sensibilisés aux économies d'énergies à travers la participation au challenge CUBE'S. Les personnels sont également mis à contribution à travers des rappels de l'importance de signaler les fuites.

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

Les premiers résultats de ces efforts sont perceptibles sur la consommation totale du collège. En effet, le volume total consommé sur un an est passé de 524 m³ à 428 m³, soit 96 m³ économisés sur l'année. Cela permet au collège de réaliser une économie financière de près de 650 euros par an TTC, ce qui permettra d'amortir les coûts d'investissement de 1 835 euros en moins de 3 ans.

Ces éléments montrent comment l'investissement pour réduire les consommations en eau peut permettre de restreindre les prélèvements sur une ressource précieuse, mais également de faire des économies financières appréciables. Il s'agit d'un point à valoriser pour inciter tous les établissements scolaires à engager des efforts en ce sens.

Carte d'identité de l'action

Porteur : Collège la Chènevière des Arbres - <https://clg-lachenevieredesarbres-ancy-le-franc.eclat-bfc.fr>

Dates : Année scolaire 2019-2020.

Moyens humains : Personnels du collège.

Partenaires : Conseil départemental de l'Yonne, Communauté de communes le Tonnerrois en Bourgogne, SMBVA, Mairie d'Ancy-le-Franc.

Budget : Investissement de 1 835,03 euros (robinetteries).

Résultats : 96m³ économisés sur l'année scolaire.

II) Les économies d'eau au CHU de Poitiers

Porteur de l'action

CHU de Poitiers



<https://www.chu-poitiers.fr>

Les efforts du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, un acteur majeur de la transition écologique dans le milieu de la santé, ont été récompensés par une mention spéciale du jury des Trophées.

En quoi consiste le dispositif ?

Le CHU de Poitiers, constatant durant le début des années 2010 des hausses importantes et régulières des consommations en eau sans justification, a entrepris des efforts à partir de 2015 pour enrayer cette croissance et diminuer ses consommations en eau de 30%. Les actions à entreprendre, basées sur le système de management de l'énergie ISO50001 incluant eau, ont été ainsi hiérarchisées :

- Tout d'abord, l'installation de compteurs télérelevés dès 2015 pour localiser les écoulements anormaux, avec, en complément, une écoute des réseaux enterrés par une société spécialisée.
- Des travaux pour fiabiliser le réseau enterré et supprimer les fuites en 2017.
- L'installation d'une toute nouvelle blanchisserie en 2018, avec une consommation économe de 4 litres par kilo de linge sale.
- La pose de réservoirs de chasses d'eau économes dans le bâtiment Urgences et Biologie Médicale (2021).
- Le remplacement de l'arrosage en canicule par une brumisation des groupes froids.



Quels en sont les principaux atouts ?

Le CHU de Poitiers est un moteur des efforts environnementaux possibles pour le milieu hospitalier : premier CHU de métropole à être certifié ISO 50001, il anime le groupe de travail « performance énergies » avec 9 autres CHU de France. Sa légitimité provient de ses nombreuses actions entreprises pour la réduction des consommations d'énergie et d'eau.

Dès 2015, 180 compteurs sont installés dans les bâtiments hospitaliers, dont 30 pour l'eau, avec un dispositif de télérelevé pour identifier les fuites. Trois grosses fuites sont localisées et les retours sur investissements réalisés par les dispositifs de comptage compensent largement les frais des travaux et de l'installation des compteurs : ce sont 200 000 euros qui sont économisés chaque année sur les consommations en eau. Ces gains se cumulent avec la centralisation de la production d'eau glacée pour rafraîchir certaines zones, ce qui permet d'économiser 100 000 euros sur la facture d'électricité. Le CHU de Poitiers démontre ainsi la force des efforts environnementaux en hôpital : les investissements peuvent être plus facilement rentabilisés du fait de la consommation élevée des bâtiments et des économies potentielles importantes.

Les résultats sur l'eau et les économies dégagées permettent par ailleurs d'accélérer les innovations en cours. Parmi les actions évoquées :

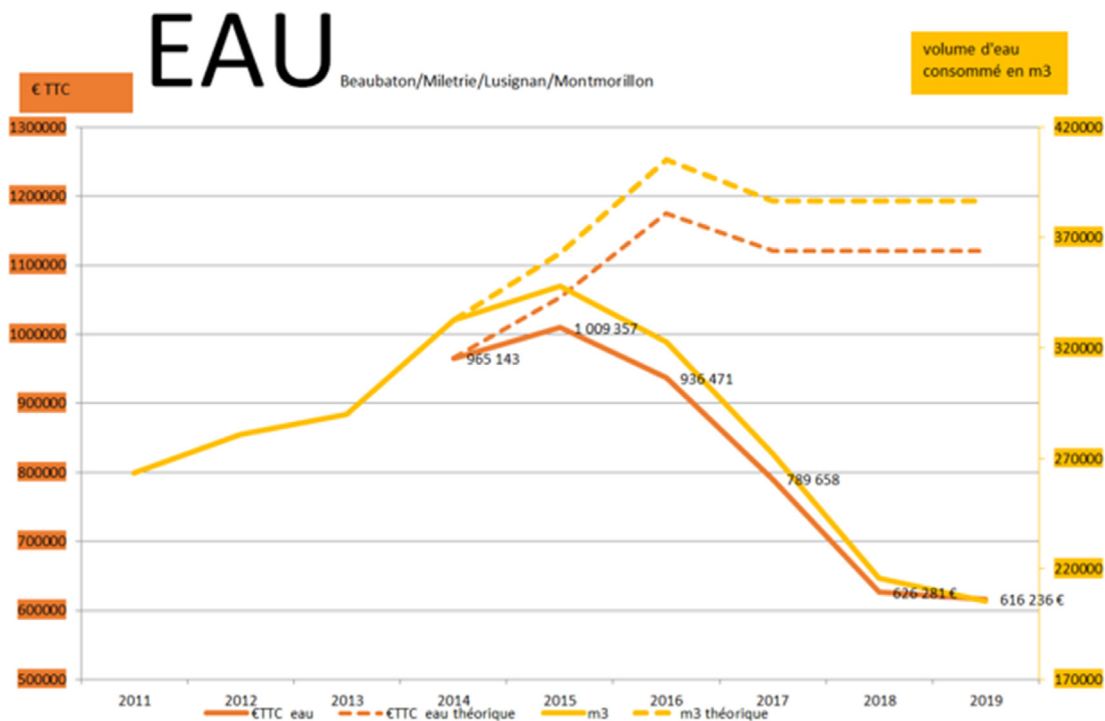
- Prolonger le développement des réservoirs de chasses d'eau économes en eau, en fonction des retours sur investissement constatés (en cours d'analyse).
- Réaliser de nouvelles recherches de fuites en fonction de l'évolution de l'indicateur de performance du taux de fuite.
- Passer à des bilans mensuels par bâtiment avec le logiciel GEO EXPERT.
- L'inspection des vides sanitaires depuis 2016 pour identifier les fuites.
- La poursuite du développement de bache de récupération d'eau pour la balayeuse du site.

Il est ainsi à souligner que les efforts du CHU, qui ciblaient principalement la réduction des fuites, se tournent désormais également vers la réduction des consommations, à l'aide de dispositifs hydro-économes, de récupération d'eau et d'arrosage raisonné. Il est ainsi probable que la baisse des consommations du CHU continue ces les prochaines années, au regard des innovations en cours.

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

Les efforts du CHU ont permis des économies sur les consommations en eau très importantes, avec une baisse de plus de 100 000 m³ entre 2015 et 2019 (et une économie financière de près de 400 000 euros par an).

Il sera intéressant d'observer comment ces tendances se poursuivent durant les prochaines années, avec la poursuite des travaux entrepris et notamment l'impact de la pose de réservoirs de chasse d'eau économes sur les consommations.



Evolution de la consommation d'eau du CHU de Poitiers entre 2011 et 2019 (pointillé : consommation estimée sans aucun effort entrepris)

Carte d'identité de l'action

Porteur : CHU de Poitiers - <https://www.chu-poitiers.fr>

Dates : De 2015 à 2024.

Moyens humains : 10% d'un ETP ingénieur et 10% d'un ETP du responsable de l'atelier plomberie.

Partenaires : AFNOR, ADEME.

Budget : 90 000 euros pour la pose des nouveaux réservoirs de sanitaires hydro-économiques dans un bâtiment, pas de coût connu pour la fiabilisation du réseau enterré.

Résultats : Diminution des consommations annuelles de près de 400 000 m³.

III) Campagne « L'eau et moi : je la bois sans me priver, je l'utilise sans la gaspiller ! »

Porteur de l'action

Centre d'Information sur l'Eau



<https://www.cieau.com>

Le jury a remis une mention spéciale au Centre d'Information sur l'Eau, acteur majeur de la sensibilisation du grand public à la qualité de l'eau et à la préservation de la ressource, pour sa campagne de communication sur les réseaux sociaux durant les étés 2019 et 2020.

En quoi consiste le dispositif ?

Cette campagne comporte 5 visuels pour inciter les usagers à adopter 5 gestes de sobriété au quotidien. Chacun de ces gestes comporte une efficacité prouvée en termes de litres économisés, avec une formulation qui souligne que les économies ne se font pas au détriment du confort, mais qu'il serait dommage de se priver de l'eau du robinet pour s'hydrater.

La campagne a été relayée par des influenceurs pour mettre une plus grande visibilité des visuels, qui étaient également mis à disposition de la presse pour inciter les journalistes à les diffuser le plus largement.

Voici les 5 visuels qui ont été diffusés :





L'EAU ET MOI

Je la bois sans me priver,
Je l'utilise sans la gaspiller !

LES BONS GESTES

JE CHOISIS DES APPAREILS ÉCONOMES

J'évite aussi les demi-charges pour
préserver 60 litres d'eau par cycle !



L'EAU ET MOI

Je la bois sans me priver,
Je l'utilise sans la gaspiller !

LES BONS GESTES

J'ADOPTE LA DOUCHE

pour préserver l'eau.
Une douche de 4 minutes suffit
pour économiser 130 litres d'eau !





L'EAU ET MOI

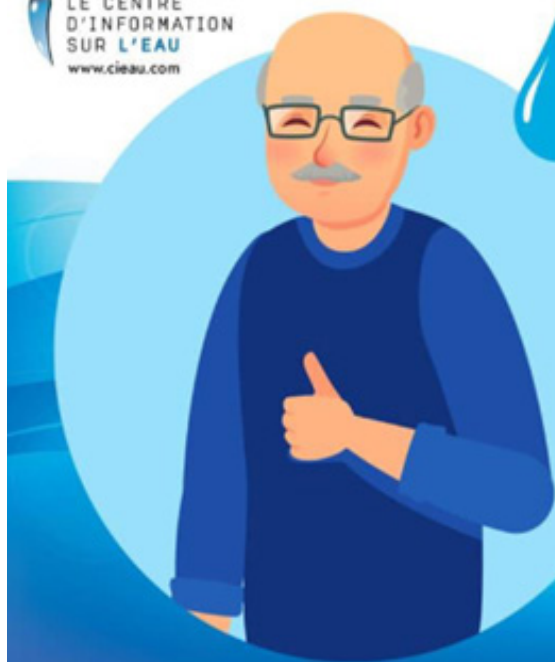
Je la bois sans me priver,
Je l'utilise sans la gaspiller !

LES BONS GESTES



JE CHASSE LES FUITES

Gaspillage évité par jour : 10 litres
pour un robinet et 1 000 litres
pour une chasse d'eau qui fuit !



L'EAU ET MOI

Je la bois sans me priver,
Je l'utilise sans la gaspiller !

LES BONS GESTES



J'OPTE POUR LES RÉDUCTEURS DE DÉBIT

Robinet, chasse d'eau à double
commande : ce sont 100 litres d'eau
préservés chaque jour !

Quels en sont les principaux atouts ?

Le jury a apprécié l'esthétisme des visuels et la simplicité des messages transmis, associés à des économies chiffrées permettant à l'utilisateur de prendre conscience de son impact potentiel sur la ressource en eau et de la portée des éco-gestes du quotidien. Les objectifs de la campagne de communication, à savoir informer le consommateur qu'il peut agir et que son geste aura un impact positif, sont parfaitement remplis.

Par ailleurs, avec plus de 38 000 diffusions auprès des utilisateurs, cette campagne a également permis de relever les gestes les plus likés ou retwittés, à savoir, dans l'ordre :

1. Les réducteurs de débit.
2. Le choix de la douche.
3. La chasse aux fuites.

Cela aide à comprendre quels sont les gestes les plus plébiscités par les usagers, même si les raisons des préférences des usagers restent délicates à analyser. La campagne, après les étés 2019 et 2020 sera reprise à l'été 2021, dans la période de l'année où les usagers sont le plus réceptifs aux économies d'eau.

Carte d'identité de l'action

Porteur : Centre d'information sur l'eau - <https://www.cieau.com>

Dates : De juin à septembre 2019 et 2020.

Moyens humains : Attaché de presse interne au CIEau.

Partenaires : Agence digitale du CIEau, quelques influenceurs.

Budget : Moins de 2 000 euros (création des visuels par l'agence digitale du CIEau) et 1 000 euros (relai par les influenceurs).

Résultats : Moyenne mensuelle de 38 000 diffusions auprès d'utilisateurs.

MENTIONS HONORABLES

Si certaines initiatives ont été récompensées durant le Carrefour des Gestions Locales de l'Eau en digital le 5 mai 2021, la FNCCR et le jury des Trophées tiennent à souligner la qualité de l'intégralité des candidatures déposées. Le choix des lauréats a été particulièrement difficile, et certaines des candidatures les plus pertinentes n'ont donc pas été retenues. Nous en présentons tout de même dans ce catalogue, car elles enrichissent la diversité des actions envisageables pour réduire les prélèvements sur la ressource. Ces actions sont réparties selon les mêmes catégories que les initiatives lauréates.

L'INFORMATION, LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION DES USAGERS

I) La sensibilisation aux économies d'eau et la fourniture de matériel pour les professionnels de l'hôtellerie

Porteur de l'action

Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche



<http://www.seba-eau.fr>

En quoi consiste le dispositif ?

Face à la raréfaction de l'eau en Ardèche, où des restrictions des usages sont prises en moyenne

7 années sur 10, le SEBA a lancé différentes actions à destination des établissements d'hôtellerie de plein air pour réduire leurs consommations en eau. L'opération, qui a débuté en novembre 2020, durera jusqu'en octobre 2022 avec 96 campings touchés et près de 400 000 touristes touchés par la campagne de sensibilisation.

Il s'agit de :

- L'installation de matériel hydro-économe dans la moitié des établissements encore dépourvus de ces dispositifs : régulateurs, nouvelles têtes de robinets, limiteurs et aérateurs.
- La réalisation de diagnostics de fuites sur les réseaux intérieurs de 10 établissements particulièrement exposés.
- La réalisation de réseaux intérieurs pour permettre l'acheminement des eaux de récupération vers les sanitaires des campings.
- L'installation de compteurs télé relevés
- L'installation de fontaines à eau plate ou gazeuse dans 10 établissements pour éviter l'usage de bouteilles plastiques.
- Des actions de communication et de sensibilisation avec des affiches et accroche-portes à diffuser dans les établissements touristiques.

LES MENTIONS HONORABLES 2021

Catégorie « Information, communication et sensibilisation des usagers »



TOUS BESOIN D'EAU NE LA GASPILLONS PAS, ÉCONOMISONS LA

1,5 milliard de m³
d'eau potable est gaspillé chaque année en France, ce qui a des conséquences sur nous, la nature, les animaux & nos rivières.

J'ADOPTE LES BONS GESTES
Je veux changer mes habitudes

agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
ardèche LE DÉPARTEMENT
GORGES DE L'ARDÈCHE L'INTERCO
FRHPA
SebA

Affiche murale diffusée dans les campings - SEBA

Quels en sont les principaux atouts ?

Ce travail de réduction des consommations en eau dans un secteur très gourmand est aujourd'hui nécessaire, puisque le tourisme en Ardèche repose largement sur ses cours d'eau. Or, le maintien d'un niveau d'étiage suffisant en été, pour la préservation de la biodiversité et le maintien de l'activité touristique, risquent d'être fragilisés par le dérèglement climatique. L'hôtellerie de plein air est de plus bousculée par de nombreux enjeux qui lui incombent de s'y adapter : augmentation des contraintes d'urbanisme liées à l'inondabilité des zones aménagées, renchérissement des coûts énergétiques, nouvelles attentes de la clientèle...

La campagne de sensibilisation du grand public a ainsi largement porté sur l'intérêt pour la clientèle de faire attention à la quantité d'eau consommée, ne serait-ce que pour pouvoir profiter d'activités nautiques (visuel de la campagne montrant des touristes en kayak). A ce propos, l'action du SEBA est intéressante, car elle combine sensibilisation des usagers et professionnels mais également action sur le foncier et sur les équipements de réseaux et de robinetterie, pour maximiser les économies potentielles. L'action pourra par ailleurs être reconduite facilement auprès d'autres établissements touristiques (hôtels, gîtes, etc.).

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

Il est prévu d'installer sur le territoire 1 000 dispositifs hydro-économiques, 10 diagnostics de fuite, 80 compteurs télé relevés, 2 kms de canalisations d'eau pluviale, 10 superfontaines à eau. S'il est encore trop tôt pour évaluer l'efficacité du dispositif, l'unique installation des dispositifs hydro-économiques pourrait aboutir à des économies de 30 000 m³ / an.

Carte d'identité de l'action

Porteur : Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche - <http://www.seba-eau.fr>

Dates : De novembre 2020 à octobre 2022.

Moyens humains : 0,1 ETP du chargé de communication du SEBA ainsi qu'une étudiante en projet tutoré de Master 1 pour 6 mois.

Partenaires : Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein-Air, Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, région Auvergne-Rhône-Alpes, Agence de l'Eau RMC, Département de l'Ardèche, EPTB Ardèche.

Budget : 330 000 euros HT, dont 5% de communication ciblée, avec des financements externes : 30% par la région AURA et 50% par l'Agence de l'Eau RMC.

Résultats : Opération en cours, avec un objectif de 30 000 m³/an économisés pour les dispositifs hydro-économiques.

II) La Charte Ecodo Bricolage

Porteur de l'action

Eau du Bassin Rennais (EBR)



<https://www.eaudubassinrennais.fr>

En quoi consiste le dispositif ?

Dans le cadre du programme « Ecodo, juste l'eau qu'il faut », qui vise à lutter contre le gaspillage de l'eau et à favoriser les économies d'eau potable, EBR a développé la Charte Ecodo qui vise à inciter les usagers domestiques aux économies d'eau, par l'acquisition de matériel hydro-économe.

Ainsi, depuis 2017, ce sont 6 grandes surfaces de bricolage (Bricomarché, Weldom, 2 enseignes Castorama et 2 Leroy Merlin) qui se sont engagées au côté d'EBR, pour apporter un conseil et une information sur le matériel hydro-économe en magasin. L'information passe notamment par :

- Un logo sur les robinetteries peu gourmandes en eau.
- Une formation des vendeurs aux équipements hydro-économiques une fois par an.
- Des animations en magasin et des établis permettant au client de manipuler du matériel hydro-économe, avec des maquettes de démonstration de l'efficacité des mousseurs et des douchettes.



Logo apposé sur des produits hydro-économiques

Quels en sont les principaux atouts ?

La Charte Ecodo est une action facile à mettre en place, mais avec un potentiel d'économies d'eau important, du fait de la reproductibilité du dispositif et de la possibilité d'élargir l'opération à la fois à d'autres magasins mais également à d'autres outils (électroménager notamment). La collectivité a également profité de la relation créée avec les magasins de bricolage pour inciter les usagers à acquérir des récupérateurs d'eau de pluie dans ces magasins partenaires, avec un partenariat lancé sur des bons d'achat et une remise offerte par le magasin pour l'achat de ces dispositifs.

La Charte, testée depuis 2017, est ainsi reconduite pour le programme ECODO 2020-2022, avec l'objectif d'élargir la démarche à d'autres magasins (magasins de bricolage, grandes surfaces alimentaires, enseignes super U, etc.), avec un passage de 6 enseignes engagées à 19. Il s'agit également d'améliorer la visibilité de l'opération en valorisant les magasins engagés à l'aide des ambassadrices de l'eau, mais aussi de simplifier la démarche pour les magasins en proposant un module de formation autonome en e-learning pour les vendeurs.

Le bilan tiré de la première phase de l'opération permet également de connaître certains écueils pour les prochaines opérations, comme des relations plus difficiles avec les magasins des enseignes nationales, la difficulté de former des vendeurs (difficulté à les mobiliser et turn-over important), et la disparition des logos sur les produits lors de la réorganisation des rayons. Si l'initiative apparaît pertinente, il convient de la généraliser et de la rendre plus coutumière auprès des enseignes de bricolage.

Carte d'identité de l'action

Porteur : Eau du Bassin Rennais (EBR) - <https://www.eadubassinrennais.fr/>

Dates : De 2017 à aujourd'hui.

Moyens humains : 0,1 ETP d'un agent de la Collectivité.

Partenaires : Maison de la Consommation et de l'Environnement.

Budget : 38 625 euros (un marché avec la MCE).

Résultats : Passage de 6 à 19 magasins engagés, vente de 648 cuves de récupération d'eau de pluie en 2018 et 488 en 2019 grâce aux partenariats.

III) La Maison de l'Eau mobile

Porteur de l'action

Iléo – Eau de la Métropole Européenne de Lille



L'EAU DE LA MEL

<https://www.mel-ileo.fr>

En quoi consiste le dispositif ?

La Métropole Européenne de Lille (MEL) est régulièrement confrontée à des périodes de stress hydrique avec de fortes chaleurs accentuant la pression sur une ressource limitée.

Dans ce cadre, la sensibilisation des consommateurs aux éco-gestes et aux économies d'eau est essentielle. La MEL a donc lancé la Maison de l'Eau Mobile pour travailler avec les 62 communes du périmètre d'iléo. Les communes font la demande auprès d'iléo ou au travers de la MEL, et la Maison de l'Eau mobile s'installe dans la commune ciblée, pour une durée de 3 à 8 semaines, avec deux missions :

- Un accueil du public le matin (9h30 - 12h30), ouvert à tous et doté des mêmes services que les accueils iléo de Lille et Roubaix.
- Un accueil de groupes l'après-midi (13h30 - 16h30) pour des visites animées sous l'angle des éco-gestes et de la découverte des métiers de l'eau.

La maison de l'eau est constituée de 2 containers relookés, issus du recyclage ce qui en fait un espace de 26 m² avec un espace d'accueil, une exposition ludique sur les éco-gestes liés à l'eau du robinet et un espace numérique interactif.



Maison de l'Eau mobile – vue de l'extérieur



Espace accueil des consommateurs

Quels en sont les principaux atouts ?

La mobilité du dispositif permet de toucher de nombreux usagers avec un même dispositif, ce qui est encore approfondi par la double cible de la Maison de l'Eau mobile, les usagers et les groupes, notamment scolaires.

Ainsi, les matinées sont consacrées à l'information des usagers auprès d'un conseiller iléo avec l'objectif de délivrer des conseils gratuits pour permettre aux particuliers une meilleure maîtrise de l'eau dans leur foyer.

C'est ensuite durant l'après-midi qu'un animateur intervient, à la fois pour les groupes scolaires et les centres sociaux et de loisirs. Il présente l'exposition « Mon eau, j'y tiens » en déclinant dans chaque pièce d'une maison les usages de l'eau potable et les éco-gestes à adopter. L'espace numérique propose également au public de jouer le rôle des agents du service de distribution d'eau via un jeu tactile. Les retours des instituteurs sont très positifs, les conseils étant perçus comme « très intéressants », avec une animation « instructive et très interactive » et une « sensibilisation à la rareté de l'eau et à la sauvegarde de la planète ».



Animation réalisée pour les groupes scolaires

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

En 2019, la Maison de l'Eau a été déployée dans 10 communes, pour une sensibilisation de 330 visiteurs lors des accueils du matin et de 3 390 enfants de groupes scolaires en après-midi. On constate ainsi un vif succès des sorties scolaires et de nombreuses communes ont déjà contacté iléo pour réserver un passage sur leur territoire en 2021, la pandémie ayant rendu la sensibilisation plus difficile en 2020.

Carte d'identité de l'action

Porteur : Iléo – Eau de la Métropole Européenne de Lille - <https://www.mel-ileo.fr>

Dates : De 2018 à décembre 2023.

Moyens humains : Aménagement de la maison par LVD Environnement, Design graphique créé par Kreaprint, mobilier intérieur conçu par l'Association des Paralysés de France, exposition sur les éco-gestes conçue par une designeuse lilloise, montage et démontage de la maison assuré par Container Z. Deux personnes animent en permanence la Maison de l'Eau mobile, une issue d'iléo et l'autre de l'association de médiation Interfaces.

Partenaires : Interfaces : association qui accompagne au quotidien les populations vulnérables dans l'accès aux droits sociaux.

Résultats : Déploiement de la maison dans 10 communes et sensibilisation de 330 visiteurs le matin et 3 390 enfants l'après-midi en 2019.

IV) « Economisons l'eau, chaque goutte compte ! »

Porteur de l'action

Parc naturel régional du Luberon



<https://www.parcduluberon.fr>

En quoi consiste le dispositif ?

Le Parc du Luberon, souhaitant s'engager davantage dans la gestion quantitative de la ressource en eau, a lancé le projet « Economisons l'eau, chaque goutte compte » pour répondre aux objectifs régionaux fixés dans le cadre du Schéma d'Orientation pour une Utilisation Raisonnable et Solidaire de l'Eau (SOURCE).

Avec l'appui de différents partenaires (Agence de l'Eau, Parc des Alpilles, association GESPER), le projet mise sur la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des collectivités, prestataires touristiques et du grand public aux économies d'eau.

Les objectifs sont :

- La réduction des consommations dans le patrimoine public des collectivités en aidant à la réalisation d'audits des consommations.
- La sensibilisation des techniciens et élus à la gestion raisonnée de l'eau.
- La formation des hébergeurs touristiques et des vendeurs aux équipements hydro-économes.
- La communication et la mobilisation du grand public.
- La distribution de matériel hydro-économe dans les points de vente.

Ces objectifs se répartissent en 3 volets :

- VOLET 1 : un nouveau modèle de gestion de l'eau dans les collectivités avec la création d'un service d'économies d'eau.
- VOLET 2 : la formation des acteurs (élus, hébergeurs et professionnels du bâtiment).
- VOLET 3 : la sensibilisation du grand public (outils de communication, animations à destination des usagers et du public scolaire).

Quels en sont les principaux atouts ?

La division de la sensibilisation aux économies en trois volets distincts apparaît pertinente, d'autant que le potentiel d'économie d'eau est intéressant pour chacun des axes de travail.

Pour les collectivités, un service SEDEL est mis à la disposition des communes pour réaliser un diagnostic et proposer des préconisations pour réduire les consommations énergétiques et les consommations en eau.

Pour le volet formation, ce sont 33 collectivités (sur 77) qui ont pu bénéficier des formations. Les thématiques portaient sur la construction d'une démarche d'économies d'eau, les économies en bâtiment public, le poids des forages domestiques, ou encore la tarification de l'eau. 12 professionnels du tourisme ont également pu bénéficier de formations.

LES MENTIONS HONORABLES 2021

Catégorie « Information, communication et sensibilisation des usagers »

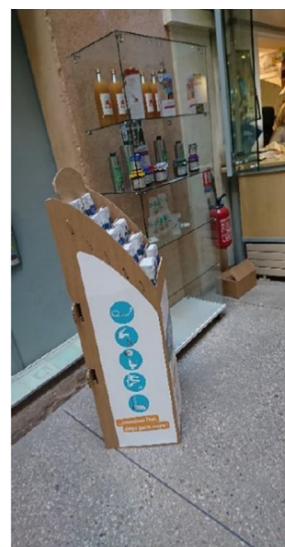
Enfin, des actions de sensibilisation du grand public ont également été menées, avec l'association GESPER et le Graine PACA concernant les économies d'eau pour les espaces verts et le jardinage. Ce sont de nombreux stands qui ont été installés dans les collectivités pour permettre aux usagers de prendre conscience de l'importance d'économiser l'eau et de la rareté de la ressource. Quelques exemples sont disponibles ci-dessous.



Stand itinérant au sein de la maison du Parc du Lubéron



Présentoirs et fiches d'actions d'économies d'eau à la maison du parc



Exposition stand « économisons l'eau » à Apt

LES MENTIONS HONORABLES 2021

Catégorie « Information, communication
et sensibilisation des usagers »



Carte d'identité de l'action

Porteur : Parc naturel régional du Luberon - <https://www.parcduluberon.fr>

Dates : De 2012 à 2018.

Partenaires : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Budget : 62 865 euros (2012-2015) et 79 647 euros (2015-2018) avec, lors de cette seconde phase, près de la moitié du budget dédié à l'accompagnement des communes (37 080 euros) et 27 467 euros alloués à la sensibilisation des usagers. Subventionné à 50% par l'Agence de l'eau RMC et à 30% par la Région PACA.

Résultats : 5 communes et un EPCI ont bénéficié d'un audit mené par des bureaux d'études, 33 collectivités sur les 77 du PNR ont bénéficié de formations ainsi que 12 professionnels du tourisme.

V) Campagne « Ensemble, préservons la ressource »

Porteur de l'action

Eau Cœur d'Essonne



<https://www.eaucoeurdessonne.fr>

En quoi consiste le dispositif ?

La Régie Publique Eau Cœur d'Essonne, créée le 1^{er} mai 2017, a vu son territoire passer de 10 à 20 villes en 2019 pour un nombre d'abonnés passant de 35 000 à près de 50 000 (pour 200 000 usagers). L'étude des consommations d'eau potable sur le territoire a montré que 30% du volume total est consommé par 70 % des particuliers abonnés, mais qu'à l'inverse, 70% du volume est consommé par 30% d'abonnés, types entreprises et établissements publics.

Ce sont sur ces 30% d'abonnés gros consommateurs que doivent être priorités les efforts de réduction des consommations et de diminution des fuites. Toutefois, Eau Cœur d'Essonne travaille déjà à la sensibilisation de tous les usagers, à savoir les établissements publics et les villes, les entreprises, les bailleurs et les particuliers.

Cela passe par plusieurs initiatives :

- Une communication sur le petit cycle de l'eau adjointe à la facture d'eau.
- Une prise de rendez-vous avec les villes.
- Des vœux de début d'année enjoignant à préserver la ressource en eau.
- Une communication spécifique pour la journée mondiale de l'eau, avec des banderoles installées 2 semaines avant le 22 mars.
- La pose de débitmètres sur les canalisations de transport pour connaître les volumes mis en distribution.

Quels en sont les principaux atouts ?

Ces différentes initiatives ont pour double objectif de sensibiliser les usagers et d'apporter plus de moyens, d'outils et de services, notamment aux villes, pour la gestion de leurs consommations. Des compteurs intelligents ont par ailleurs été installés pour connaître les volumes et détecter plus efficacement les fuites.

Des visuels soulignant les efforts engagés par la régie sont également partagés aux usagers du réseau. En ce qui concerne la communication pour la journée mondiale de l'eau, ce sont 40 éléments dans les 21 villes qui sont restés 4 semaines visibles des usagers. Chacune des villes sera rencontrée pour dégager des pistes d'économies d'eau et permettre la réduction des prélèvements globaux.

La communication s'oriente désormais vers la sensibilisation du jeune public dans les écoles. Dans le même temps, les compteurs communicants seront à terme déployés sur tout le territoire et permettront la généralisation des alertes fuites.

LES MENTIONS HONORABLES 2021

Catégorie « Information, communication et sensibilisation des usagers »

PRESERVONS LA RESSOURCE ENSEMBLE

Maîtrisons notre
consommation

Soyons ensemble
consom'acteurs



Eau Cœur d'Essonne est la Régie de votre ville.



ENSEMBLE :

- Identifions tous les points de consommation en m³, de votre ville,
- Veillons de manière soutenue aux volumes consommés,
- Détectons les anomalies de consommation,
- Analysons les consommations par lieu et par type de lieu,
- Ciblons les interventions,
- Agissons sur les coûts.



QUALITÉ - SOBRIÉTÉ - PRIX

Campagne engagée par Eau Cœur d'Essonne

Carte d'identité de l'action

Porteur : Eau Cœur d'Essonne - <https://www.eaucoeurdessonne.fr/page-d-accueil>

Dates : Depuis le 22 mars 2019 et de 22 mars en 22 mars.

Moyens humains : Mobilisation de l'ensemble des services de la régie avec les services techniques des villes.

Partenaires : Les associations de consommateurs (CNL, UFC Que Choisir), Breuillet Nature et Eau Publique Orge Essonne.

Résultats : 21 villes du Territoire ont affiché le message, calendrier des rendez-vous avec les villes programmé le 1^{er} semestre 2021 (1^{er} rendez-vous le 12 avril).

LES OUTILS TECHNIQUES VISANT À LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS

I) La Méthode d'Irrigation Raisonnée (MIR)

Porteur de l'action

Mairie de Paris
Direction des Espaces Verts et de l'Environnement



<https://www.paris.fr>

En quoi consiste le dispositif ?

La MIR mise en place par la Direction des Espaces Verts de Paris est un système de gestion de l'irrigation des 540 jardins de la ville, qui représente 456 ha d'espaces verts. L'irrigation, auparavant basée sur l'observation et l'expérience est aujourd'hui basée sur des systèmes d'arrosage intégrés, équipés de programmeurs.

Pour tirer parti de l'arrosage automatique, cette MIR a été prototypée dès 1997, améliorée via l'ajout du suivi des consommations d'eau et déployée à plus grande échelle sous forme d'application web depuis 2007. Cette application permet de faciliter le travail de réglage des programmeurs par les jardiniers à chaque début de saison d'arrosage et concerne tous les systèmes d'arrosage intégré automatiques, principalement pour les gazons et pelouses.

Les jardiniers saisissent un ensemble de facteurs pour chacun des espaces verts, et l'application automatiquement une programmation d'irrigation adaptée. Ces facteurs sont :

- La surface horticole (m²).
- La pente (%).
- Le débit horaire (m³/h).
- Le coefficient cultural (K).
- La profondeur des racines (cm).
- La vitesse de filtration sur sol plat (mm/h).
- La Réserve Facilement Utilisable par la plante, en fonction du type de sol (mm/cm).

Les données statistiques trentenaires de pluviométrie et d'évapotranspiration potentielle issues de Météo France sont intégrées à l'application par son administrateur.

L'application génère dès lors plusieurs fiches de programmation pour une périodicité de 7 à 10 jours, selon des périodicités et des doses constantes ou variables. Cela permet également de suivre les consommations d'eau et de réaliser des bilans à partir des consommations saisies, en procédant au relevé des compteurs divisionnaires tous les mois.

LES MENTIONS HONORABLES 2021

Catégorie « Les outils techniques visant à la réduction des consommations »



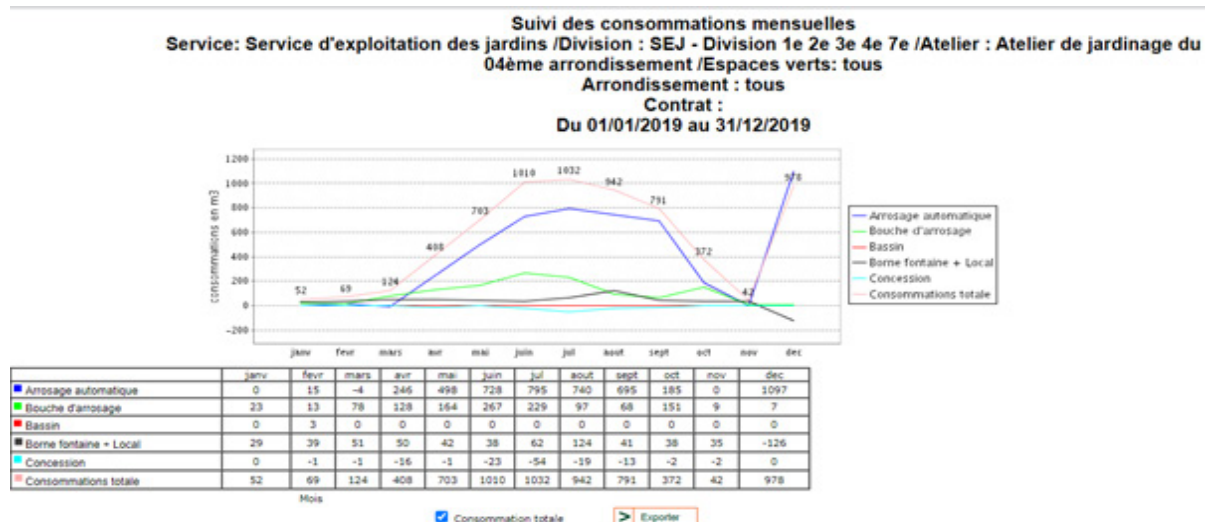
Quels en sont les principaux atouts ?

Ces efforts pour une irrigation plus raisonnée permettent d'éviter le sur-arrosage, ce qui signifie également moins de tontes et de déchets verts.

Les avantages se font également au niveau de la gestion, puisque cela permet également de maintenir la responsabilité du pilotage de l'arrosage au niveau de l'agent de terrain, mais aussi de comptabiliser toutes les eaux utilisées par l'irrigation pour une requête d'exonération de la taxe assainissement.

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

La MIR a permis d'économiser, sur les 5 premières années de son application, 40 543 m³ sur les 48 jardins équipés d'un arrosage automatique, soit 32% d'économie par rapport aux consommations antérieures. Cela permet également d'avoir un panorama complet sur les consommations d'eau mensuelles par secteurs pour la gestion des espaces verts équipés, illustré par le graphique ci-dessous (décembre erroné).



Carte d'identité de l'action

Porteur : Mairie de Paris - Direction des Espaces Verts et de l'Environnement - <https://www.paris.fr/>

Dates : De 1997 (première version de l'application) à aujourd'hui.

Moyens humains : Ressources internes du Service d'Exploitation des Jardins et chef de projet informatique DSIN + prestataire informatique externe pour la programmation.

Partenaires : Ville de Paris (inter directions).

Résultats : Diminution de 40 543 m³ sur les 48 jardins équipés d'un arrosage automatique sur les 5 premières années, soit 32% d'économie.

LES MENTIONS HONORABLES 2021

Catégorie « Les outils techniques visant à la réduction des consommations »



II) Alerte fuite - Immeubles

Porteur de l'action :

Syndicat des Eaux d'Ile-de-France



<https://www.sedif.com>

En quoi consiste le dispositif ?

Le SEDIF dessert plus de 4 millions d'usagers, avec des consommateurs pour la plupart non-abonnés directement au service car résidant en habitat collectif. Ces immeubles représentent 10% des abonnés mais 54% des volumes consommés.

Des dispositifs d'alerte fuite étaient déjà développés pour les habitats individuels, mais pas pour l'habitat collectif. Avec l'installation du télérelevé pour les logements collectifs, il est désormais possible d'extraire les débits minimum instantanés journaliers et de déclencher une alerte fuite en cas de consommation anormale.

L'alerte fuite est déclenchée si le rapport entre le débit minimum instantané journalier et la consommation moyenne journalière dépasse un certain seuil. Une première expérimentation a donc été lancée en 2020, en se concentrant sur les gros consommateurs pour avoir un bénéfice immédiat sur la préservation de la ressource et la bonne gestion des charges d'eau.

Exemple de visualisation des écoulements permanents sur l'espace client

Graphiques présentant la consommation journalière d'un site sur une période de 12 semaines :

- en bleu : la consommation totale de la journée
- en rouge : la partie de la consommation liée à l'écoulement permanent



Écoulement permanent stable dans le temps :
Fuite en chasse(s) d'eau, groupe(s) de sécurité de ballon d'eau chaude...



Écoulement permanent évolutif dans le temps :
Fuite sur un raccord, un tuyau

Quels en sont les principaux atouts ?

L'alerte fuite est un moyen pertinent d'user du déploiement de la télérelevé pour la réduction des consommations domestiques. Une fois les compteurs installés, il ne suffit plus que d'extraire les données et les traiter par algorithme. Les moyens humains nécessaires sont donc moindres, même s'il est tout de même nécessaire de contacter les usagers et de traiter leurs demandes en cas de retour. De ce fait, les moyens ont été mutualisés avec le service client et le programme Eau Solidaire du SEDIF.

Les premiers retours du pilote soulignent l'importance de consolider l'accompagnement auprès des bailleurs et syndicats de copropriété pour l'usage de l'espace abonnés et la mise en place d'alertes personnalisées. L'action permet, dans ces conditions, de compléter les autres dispositifs du SEDIF, à savoir la sensibilisation des scolaires, les efforts de rendements de réseau, les animations en pied d'immeuble, ou encore la distribution de kits.

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

Les résultats du pilote sont très encourageants. Au total, ce sont 3 600 alertes qui ont été envoyées via plusieurs médias (appels, mails, courriers), et 1 900 abonnés sont revenus vers leur service public de l'eau pour obtenir plus d'informations.

600 points de service ont procédé à des réparations définitives, pour une baisse des volumes de fuite de 2 186 m³ / jour et 200 points de service ont diminué leur volume de fuite, pour une baisse de 570 m³/jour.

Ainsi, au total, la campagne 2020 Alerte Fuites Immeubles a permis d'économiser 2 756 m³/jour, soit plus d'un million de m³ sur l'année.

Carte d'identité de l'action

Porteur : Syndicat des Eaux d'Ile-de-France - <https://www.sedif.com>

Dates : Pilote en 2020.

Moyens humains : 2 jours par campagne pour traitement des données, 15 minutes par alerte pour les appels sortants, 12 minutes par contact pour les demandes de retour (moyens mutualisés avec le service client et le programme eau solidaire). Une charge d'un ETP si le dispositif devenait pérenne.

Partenaires : Déléguataire du SEDIF Veolia eau d'Ile-de-France.

Résultats : Plus d'un million de m³ économisés sur le pilote.

III) Solution Onsen de gestion des eaux de renouvellement des piscines

Porteur de l'action

Onsen, une filiale SUEZ



<https://www.onsen-sas.com/onsen>

En quoi consiste le dispositif ?

La société Onsen, avec sa solution Degré Bleus, permet aux centres aquatiques de réaliser des économies conséquentes en eau chauffée traitée. Une piscine accueillant du public est en effet soumise à une réglementation (Décret du 7 avril 1981 fixant les normes d'hygiène et de sécurité applicables aux piscines) qui l'oblige à un renouvellement de l'eau de baignade à raison de 30 litres par jour et par baigneur.

Toutefois, en France, le renouvellement de l'eau atteint généralement plutôt 100 à 120 litres par jour et par baigneur. La solution Onsen permet de réduire cette consommation en eau chaude par plusieurs techniques :

- Un pilotage de manière intelligente du renouvellement en eau des bassins en fonction des fréquentations réelles, de la qualité de l'eau, de la réglementation et de l'historique de consommation.
- La récupération de calories sur les eaux de rejets afin de préchauffer l'eau neuve ;
- Le stockage de l'eau sortante pour laver les filtres de piscine, nettoyer la voirie ou arroser les espaces verts.

Quels en sont les principaux atouts ?

La solution Degré Bleus permet de minimiser la consommation d'eau de renouvellement des bassins, mais également de réduire les consommations en énergie et produits chimiques. Cela facilite également la gestion de l'eau de la piscine, du fait du pilotage automatique du renouvellement basé sur la solution Hippocampe d'Onsen.

Les économies sur les consommations d'eau et d'énergie génèrent également des économies financières : une réduction des consommations de 6 000 m³ et de 400 MWh, soit 40 000 euros d'économies par an.

Il est également important de souligner le rendement important de l'échangeur de chaleur, à 91,6% d'efficacité nominale, qui permet une économie importante sur les consommations électriques.



Solution de récupération des calories

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

La solution Degré Bleus a été mise en place au sein de la piscine Carré d'eau de l'agglomération du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse en septembre 2014. Avant l'installation du dispositif, la piscine consommait 144 litres par jour et par baigneur. Elle en consomme maintenant 80 litres par jour et par baigneur, soit un gain de 18 000 m³ d'eau par an.

Une diminution significative de la consommation de chlore a également été mesurée. Un objectif de 50 litres par baigneur (soit un gain de 8 400 m³ supplémentaires) a été fixé grâce à des algorithmes intégrés qui seront testés une fois la situation sanitaire revenue à la normale.

De manière plus générale, on observe sur les 75 piscines équipées de la solution Onsen des gains en eau de l'ordre de 30%, ce qui permet d'envisager des économies d'eau importantes si le dispositif venait à se généraliser.

Carte d'identité de l'action

Porteur : Onsen, une filiale de Suez - <https://www.onsen-sas.com/onsen>

Dates : Solution mise en place de septembre 2014 à fin 2015 mais toujours en activité.

Moyens humains : L'ensemble du personnel technique de la piscine a participé et contribué au projet.

Partenaires : Agglomération du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse. Pilotage du projet par le Directeur du Développement sportif.

Résultats : Économie de 18 000 m³ d'eau par an

IV) Inciter aux économies d'eau : Application Mobile, Télérelève et campagne de communication

Porteur de l'action

Veolia Eau France



<https://www.service.eau.veolia.fr/>

En quoi consiste le dispositif ?

Veolia Eau déploie, dans le cadre de ses contrats de délégation, de plus en plus de « compteurs intelligents » (3 millions, sur les 7 millions existants en France), afin de permettre de restituer la consommation quotidienne des abonnés et de détecter les incidents comme les fuites en partie privative.

Toutefois, cette information doit être valorisée et exposée de manière accessible aux consommateurs. Veolia a donc lancé plusieurs travaux :

- La refonte de son Application Mobile Veolia & Moi pour faciliter l'expérience utilisateur et mettre en avant le suivi des consommations (pour les consommateurs en télérelève).
- Une campagne de promotion de la nouvelle application.
- L'optimisation du système de prévention des fuites (automatisation de l'envoi d'alertes).
- Le lancement de différentes campagnes d'incitation aux économies d'eau avec un ton décalé et humoristique.

Quels en sont les principaux atouts ?

Il s'agit encore une fois d'un exemple du potentiel du télérelève pour l'optimisation du réseau et la détection des fuites privatives. Ce potentiel n'est d'ailleurs qu'encore faiblement exploité, puisque Veolia envisage d'enrichir le système d'information par d'autres alertes, comme une alerte gel du compteur par exemple. Un système de challenges (gamification) est par ailleurs envisagé. Des essais vont également être menés pour le relais des alertes fuites (quel canal d'alerte ?) et le contenu des messages afin de déterminer la stratégie optimale pour maximiser la réactivité des consommateurs.

Concernant la campagne de communication, le site internet « Bravo pour le geste » de Veolia recense les principaux gestes pour économiser l'eau et l'énergie et incite les usagers à engager leurs propres efforts dans leur foyer.

LES MENTIONS HONORABLES 2021

Catégorie « Les outils techniques visant à la réduction des consommations »

#BRAVO
POUR LE GESTE

Les gestes pour économiser l'eau contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique.

Avec vous, Veolia s'engage dans des actions concrètes pour préserver notre ressource la plus précieuse. Infos utiles, actions à grande échelle, feelgoodies... Découvrez tous nos gestes pour vous.

LIRE LE MANIFESTE

VOIR TOUT

VOS GESTES

NOS ACTIONS

LES FEELGOODIES

35
LITRES D'EAU
ÉCONOMISÉS EN
5 MIN DE DOUCHE

VOS GESTES
Couper l'eau pendant qu'on se savonne, et rester 4 minutes de moins sous la douche que la moyenne française, c'est nickel !

30%
D'ÉNERGIE
EN MOINS

VOS GESTES
Baisser le chauffe-eau à 60°C, ça ne va pas jeter un froid !

Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

Ces efforts ont eu pour conséquence une forte augmentation des téléchargements de l'App Veolia & Moi (de 200 000 à 490 000 depuis le lancement de l'App Rénovée en 2019, alors que le nombre de téléchargements stagnait auparavant).

40 166 consommateurs ont ainsi été alertés d'une suspicion de fuite en 2020. En janvier 2021, l'automatisation complète du système et l'élargissement des critères de signalement a même permis d'alerter 8 967 clients en un mois de fonctionnement avec une économie de volume estimée à 7 000 m³ / jour). Les consommateurs prennent d'ailleurs désormais en main la fonctionnalité d'alerte personnalisée, avec 520 000 alertes personnalisées adressées en 2020, le double de 2018.

LES MENTIONS HONORABLES 2021

Catégorie « Les outils techniques visant à la réduction des consommations »



Carte d'identité de l'action

Porteur : Véolia eau France - <https://www.eau.veolia.fr/>

Dates : Solution mise en place de septembre 2014 à fin 2015 mais toujours en activité.

Moyens humains : L'ensemble du personnel technique de la piscine a participé et contribue au projet.

Partenaires : Agglomération du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse. Pilotage du projet par le Directeur du Développement sportif.

Résultats : Économie de 18 000 m³ d'eau par an.

LES ACTIONS OU PROSPECTIVES INNOVANTES POUR LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS

I) Étude sur les profils de consommation d'eau des abonnés du bassin Rennais

Porteur de l'action



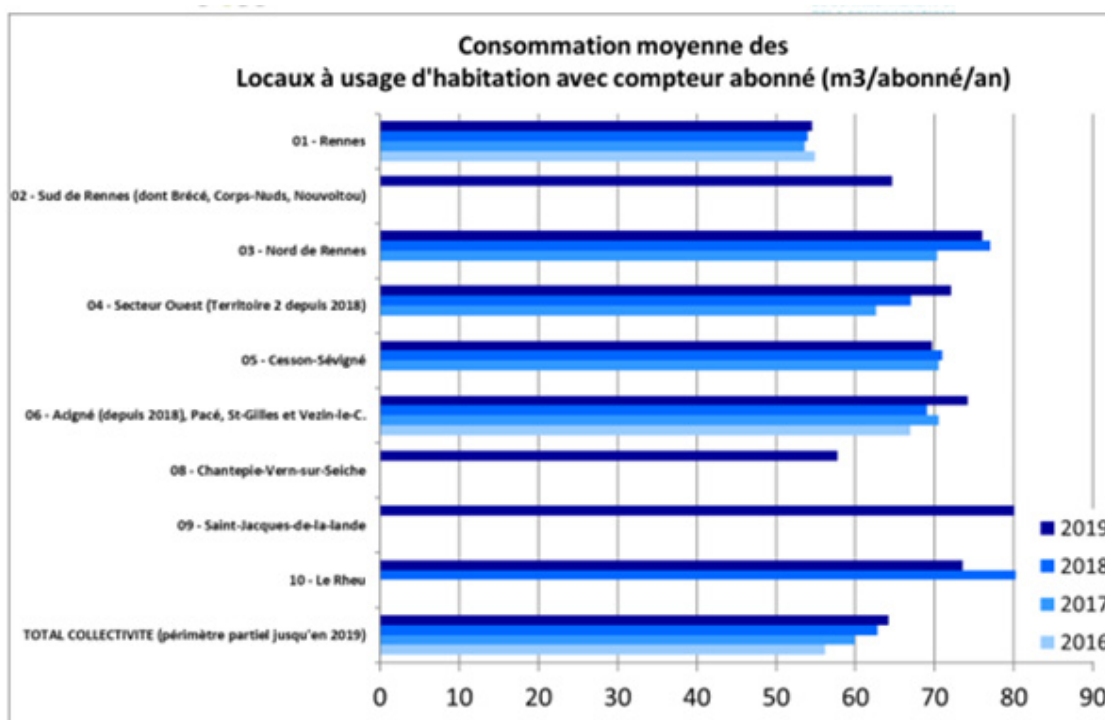
Eau du Bassin Rennais

<https://www.eauidubassinrennais.fr/>

En quoi consiste le dispositif ?

Le programme ECODO 2020-2022 œuvre pour la réduction des consommations en eau dans un territoire aux ressources limitées. En plus de soutenir financièrement certaines actions, il vise à sensibiliser les différents publics et veille également à l'amélioration des connaissances des consommations d'eau et des études de prospectives.

Dans ce cadre, les indicateurs de suivi des consommations de la Collectivité, notamment la consommation moyenne par abonné domestique, montrent des différences significatives sur le territoire de la Collectivité.



LES MENTIONS HONORABLES 2021

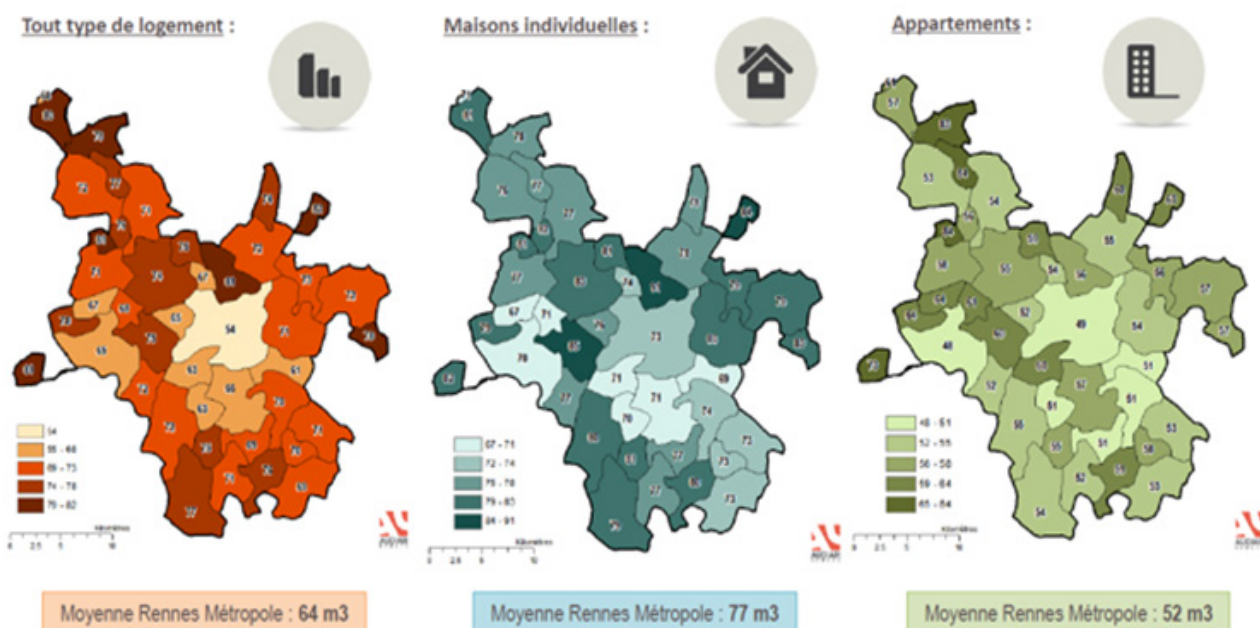
Catégorie « Les actions ou perspectives innovantes pour la réduction des consommations »

Ces différences ont conduit EBR à confier à l'Agence d'Urbanisme de Rennes (Audiard) une étude pour analyser les profils de consommation au regard des différentes données territoriales disponibles (typologie d'habitat, occupation du sol, données sociodémographiques...). La collectivité s'interroge également sur la dynamique d'installation de piscines et leurs impacts.

Quels en sont les principaux atouts ?

Cette étude a permis de confirmer certains éléments sur le profil des consommateurs.

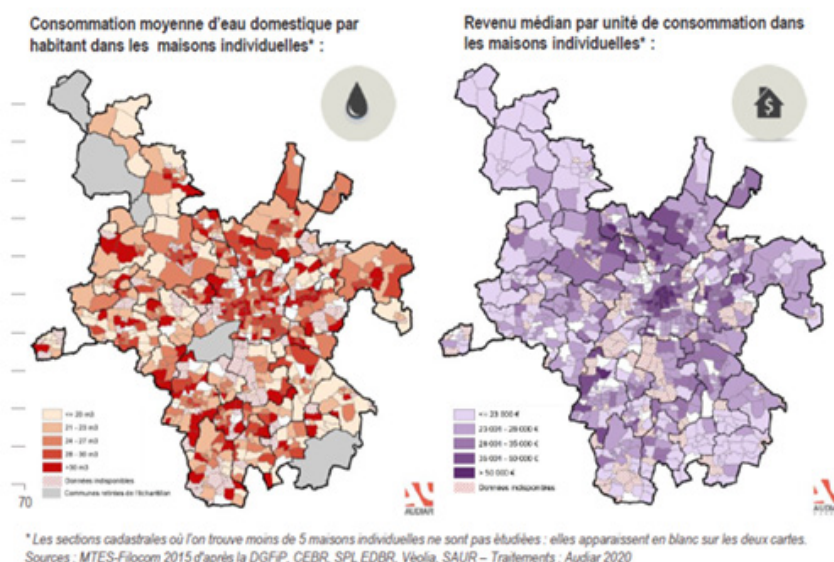
- D'une part, les différences de consommation moyenne par abonné sur les communes de Rennes Métropole dépendent de la taille moyenne des ménages. On observe en effet que la consommation d'un ménage en maison individuelle est bien plus élevée que celle d'un ménage en appartement. La consommation des appartements dans le parc social est également plus élevée que dans le parc privé, du fait, là aussi, de la taille moyenne des ménages.



LES MENTIONS HONORABLES 2021

Catégorie « Les actions ou perspectives innovantes pour la réduction des consommations »

- D'autre part, le niveau de revenu est également un facteur des consommations d'eau, avec une corrélation significative entre ces éléments. Il peut s'agir d'une conséquence de l'installation de certains équipements dans les milieux aisés : baignoires (+30% de consommation par ménage), piscines (+65% de consommation par ménage).



Quelles avancées pour les économies sur la ressource ?

Ce type d'étude permet de localiser les secteurs géographiques à forte consommation en eau sur le territoire du Bassin Rennais. C'est en associant par la suite ces connaissances aux dispositifs de sensibilisation existant (Ambassadeurs de l'eau, Charte Ecodo, porte-à-porte...) qu'il est possible de maximiser l'impact de la sensibilisation des usagers, en ciblant les plus gros consommateurs du territoire.

Carte d'identité de l'action

Porteur : Eau du Bassin Rennais - <https://www.eauidubassinrennais.fr>

Dates : 1^{er} semestre 2020.

Partenaires : AUDIAR (Agence d'Urbanisme de Rennes).

Budget : Étude pour un montant de 20 600 euros HT.

Résultats : Cette étude a permis d'objectiver certains déterminants de la consommation comme la taille du ménage, le type d'habitat ou les revenus. Des études plus fines pourraient être engagées pour développer l'analyse des profils sociodémographiques des communes et leur impact sur la consommation. L'approche consommation par habitant mériterait également d'être consolidée.

II) Accès à l'eau pour tous sur un poste de comptage conforme

Porteur de l'action :

Eau du Grand Lyon

eau
DU GRAND LYON

<https://agence.eaudugrandlyon.com>

En quoi consiste le dispositif ?

Les squats et bidonvilles de la Métropole de Lyon présentent des risques tant pour les occupants que les riverains : les installations sont la majorité du temps non conformes, ce qui crée des risques de qualité eau. La Métropole de Lyon a donc lancé, en parallèle à l'action de la Croix-Rouge de distribution alimentaire aux personnes vulnérables, un approvisionnement en eau potable des différents squats et bidonvilles pour déterminer les besoins des populations en eau et les moyens d'améliorer les conditions sanitaires et la prévention des risques. Cela a également permis de prendre contact avec les habitants afin de poursuivre l'action sociale et d'aide aux familles.



Photo d'un squat à Oullins et du point d'eau potable initialement utilisé

Plusieurs compteurs et robinets ont pu être installés dans les squats pour remplacer des dérivations clandestines ouvertes en continu, qui provoquaient des pertes importantes et un gaspillage de l'eau. Ce sont, depuis 2020, plus d'une dizaine de squats et deux bidonvilles qui ont été ainsi pris en charge. Il s'agit là d'un moyen de réduire les volumes prélevés non comptés et le gaspillage d'eau tout en menant une action sociale bénéfique pour les plus démunis.

Carte d'identité de l'action

Porteur : Eau du Grand Lyon - <https://agence.eaudugrandlyon.com>

Dates : De juin 2020 à aujourd'hui.

Moyens humains : Une personne chez EGL à la charge du suivi de ce projet.

Partenaires : Mairies de la Métropole de Lyon, la Métropole de Lyon, la Fondation Veolia ainsi que la Croix-Rouge.

Résultats : Plus d'une dizaine de squats et deux bidonvilles traités depuis 2020.

La seconde séquence des Assises de l'eau a acté la nécessité pour tous les acteurs d'économiser l'eau. En ce qui concerne les services publics d'eau potable, des objectifs nationaux ambitieux ont été fixés avec une réduction des prélèvements en eau de 10 % d'ici 2024 et de 25 % d'ici 2034. Pour atteindre cet objectif, outre la lutte contre les fuites, les collectivités et leurs opérateurs doivent également inciter les usagers à réduire leur consommation d'eau. Lancé en 2020, le Club des bonnes pratiques d'économies d'eau est un espace de partage des pratiques et des expériences afin de les démultiplier sur l'ensemble du territoire.



FNCCR
20 bd de Latour-Maubourg
75007 PARIS
questions-eau@fnccr.asso.fr
www.fnccr.asso.fr

